

Rapport de gestion

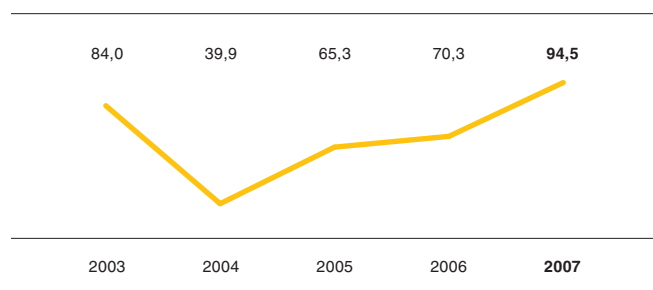
Sommaire des résultats financiers

SURVOL DE L'EXERCICE FINANCIER 2007

Pour l'exercice financier terminé le 31 octobre 2007, la Banque Laurentienne a déclaré un bénéfice net de 94,5 millions \$, ou 3,48 \$ dilué par action ordinaire, comparativement à 70,3 millions \$, ou 2,48 \$ dilué par action ordinaire, en 2006. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires s'élevait à 10,9 % en 2007, comparativement à 8,2 % en 2006. Le bénéfice découlant des activités poursuivies a augmenté à 90,1 millions \$, ou 3,29 \$ dilué par action ordinaire, pour l'exercice financier 2007. Ce bénéfice exclut un gain de 4,4 millions \$, net des impôts sur les bénéfices, lié à la vente de BLC-Edmond de Rothschild gestion d'actifs inc. en 2005, tel qu'il est présenté en page 9 du présent Rapport de gestion. Pour l'exercice financier 2006, le bénéfice net découlant des activités poursuivies s'établissait à 65,6 millions \$, ou 2,28 \$ dilué par action ordinaire, excluant un gain de 4,8 millions \$, net des impôts sur les bénéfices, découlant de cette même transaction.

Bénéfice net

(en millions de dollars)



FAITS SAILLANTS

- Le bénéfice net a augmenté de 34 % pour l'exercice financier 2007, passant de 70,3 millions \$ en 2006 à 94,5 millions \$ en 2007.
- Le revenu total a augmenté de 8 % et s'élevait à 583,9 millions \$ en 2007, comparativement à 539,8 millions \$ en 2006. Cette amélioration, principalement due à la hausse du revenu net d'intérêt, est attribuable en grande partie à la croissance des opérations.
- Les frais autres que d'intérêt ont atteint 427,4 millions \$ en 2007, alors qu'ils s'élevaient à 410,8 millions \$ en 2006. Cette augmentation de 4 % résulte, principalement, de la croissance des salaires et avantages sociaux, alors que les mesures visant à contrôler les dépenses ont permis de limiter l'augmentation des autres frais.
- La provision pour pertes sur prêts est demeurée inchangée, à 40,0 millions \$.
- La charge d'impôts relative aux activités poursuivies s'élevait à 26,4 millions \$ (taux d'imposition effectif de 22,7 %) pour l'exercice financier 2007, comparativement à 23,4 millions \$ (taux d'imposition effectif de 26,3 %) en 2006. Cette charge d'impôts inclut l'impact de certains éléments, tel qu'il est détaillé dans la section « Analyse des résultats consolidés » à la page 25.
- Les résultats de l'exercice incluaient également les éléments suivants :
 - Un gain de 4,0 millions \$ (3,3 millions \$, net des impôts sur les bénéfices) découlant de la restructuration mondiale de Visa ;
 - Divers ajustements favorables liés à l'impôt sur le revenu totalisant 6,0 millions \$ dont, entre autres, l'effet de la résolution de certains risques fiscaux ;
 - Les répercussions de la crise des liquidités et du crédit, incluant une charge de 2,9 millions \$ (2,0 millions \$, net des impôts sur les bénéfices) liée au portefeuille de titres adossés à des actifs.

BASE DE PRÉSENTATION

Ce rapport de gestion porte sur les résultats d'exploitation et la situation financière de la Banque pour l'exercice financier terminé le 31 octobre 2007. Les données y sont exprimées sur la même base que les états financiers consolidés et ont été établies suivant les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada, y compris les traitements comptables prescrits par le Bureau du surintendant des institutions financières du Canada.

Ce rapport de gestion présente les perspectives de la direction de la Banque en date du 3 décembre 2007. Vous trouverez des renseignements additionnels sur la Banque Laurentienne du Canada, y compris la notice annuelle pour l'exercice financier terminé le 31 octobre 2007, sur le site internet de la Banque à www.banquelaurentienne.ca et sur [sedar](http://www.sedar.com), à www.sedar.com.

MÉTHODOLOGIE D'ANALYSE DES RÉSULTATS

La direction évalue habituellement le rendement de la Banque selon les résultats tels qu'ils sont présentés dans les états financiers consolidés. Compte tenu de la cession des activités de gestion de patrimoine associées à la coentreprise BLC-Edmond de Rothschild gestion d'actifs inc. en 2005, les états financiers présentent les résultats découlant des activités poursuivies et les résultats découlant des activités abandonnées. Les analyses, incluses dans ce rapport de gestion, respectent généralement cette présentation.

Certaines mesures de performance ne sont pas des éléments définis selon les PCGR et pourraient donc ne pas être comparables à des éléments semblables tels que définis par d'autres sociétés. Certaines données comparatives de l'exercice financier 2006 ont été reclassées selon la présentation des données pour l'exercice financier 2007.

Tableau 1
Résultats consolidés

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en millions de dollars, sauf indication contraire)

	2007	2006	2005	Variation 07/06
Revenu net d'intérêt	390,2 \$	357,2 \$	325,7 \$	9 %
Autres revenus	193,7	182,6	184,3	6
Revenu total	583,9	539,8	510,0	8
Provision pour pertes sur prêts	40,0	40,0	40,0	–
Frais autres que d'intérêt	427,4	410,8	389,9	4
Bénéfice découlant des activités poursuivies avant impôts sur les bénéfices	116,5	89,0	80,1	31
Impôts sur les bénéfices	26,4	23,4	24,5	13
Bénéfice découlant des activités poursuivies	90,1	65,6	55,6	37
Bénéfice découlant des activités abandonnées, net des impôts sur les bénéfices	4,4	4,7	9,7	(6)
Bénéfice net	94,5 \$	70,3 \$	65,3 \$	34 %
Dividendes sur actions privilégiées, y compris les impôts sur les bénéfices afférents	11,9 \$	11,7 \$	12,0 \$	2 %
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	82,6 \$	58,6 \$	53,3 \$	41 %
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en milliers)				
de base	23 678	23 605	23 525	
dilué	23 728	23 649	23 552	
Résultat par action ordinaire découlant des activités poursuivies				
de base	3,30 \$	2,28 \$	1,85 \$	45 %
dilué	3,29 \$	2,28 \$	1,85 \$	44 %
Résultat net par action ordinaire				
de base	3,49 \$	2,48 \$	2,26 \$	41 %
dilué	3,48 \$	2,48 \$	2,26 \$	40 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	10,9 %	8,2 %	7,8 %	

SURVOL DE L'EXERCICE FINANCIER 2006

Au cours des années 2002 à 2005, la Banque avait recentré ses activités et ses opérations dans les secteurs où elle détenait des avantages concurrentiels. Soutenue par une série d'initiatives visant à réduire sa structure de coût et son profil de risque et accroître ses revenus, la Banque avait regagné une certaine flexibilité. Les réalisations et les résultats d'ensemble de l'exercice financier 2006 reflétaient de façon concrète les efforts fournis afin d'améliorer la performance et la rentabilité de la Banque.

Pour l'exercice financier terminé le 31 octobre 2006, la Banque avait déclaré un bénéfice net de 70,3 millions \$, ou 2,48 \$ dilué par action ordinaire, en hausse de 10 % par rapport à 2005. Le bénéfice découlant des activités poursuivies avait également augmenté à 65,6 millions \$, ou 18 %, par rapport à l'exercice financier 2005, un résultat qui traduisait bien les retombées positives des diverses mesures qui avaient été mises en œuvre afin d'optimiser la performance et la rentabilité de tous les secteurs d'activité. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires s'élevait à 8,2 % en 2006, comparativement à 7,8 % en 2005. Tous les secteurs d'activité avaient d'ailleurs réalisé d'importants progrès au cours de l'exercice financier 2006.

ACTIVITÉS ABANDONNÉES – VENTE DE BLC-EDMOND DE ROTHSCHILD GESTION D'ACTIFS INC.

Au cours de l'exercice financier 2005, la Banque a cédé sa participation dans la coentreprise BLC-Edmond de Rothschild gestion d'actifs inc. à Industrielle Alliance, Assurances et services financiers inc. Conformément aux termes de la transaction, une partie du produit de la vente était assujéti à des clauses de récupération sur la base des ventes annuelles nettes de fonds communs de placement. Par conséquent, une partie du gain réalisé grâce à cette vente, soit 26,2 millions \$, avait été initialement reportée. Étant donné qu'à la fin du mois de novembre 2007, les ventes nettes dépassaient largement les exigences minimales, un gain de 5,2 millions \$ (4,4 millions \$, net des impôts sur les bénéfices) a été comptabilisé au quatrième trimestre 2007. Pour les mêmes raisons, des gains de 5,2 millions \$ avaient également été reconnus aux quatrième trimestres de 2006 et 2005. Au 31 octobre 2007, la partie restante du gain reporté s'élevait à 10,4 millions \$. La note 5 des états financiers consolidés fournit des renseignements additionnels relativement à cette transaction.

Comment la Banque évalue sa performance – retour sur les objectifs de 2007 et les objectifs de 2008

Tel que présenté au tableau suivant, la Banque a rencontré ou dépassé tous les objectifs qu'elle s'était fixés pour l'exercice financier 2007. Les revenus ont augmenté significativement en raison de la croissance des volumes de prêts et dépôts et de l'amélioration générale de tous les secteurs d'activité, alors que les mesures prises pour contrôler les coûts ont permis de limiter l'augmentation des dépenses. Les résultats de l'exercice incluaient également l'effet des éléments suivants :

- Un gain de 4,0 millions \$ (3,3 millions \$, net des impôts sur les bénéfices – 0,14 \$ dilué par action ordinaire) découlant de la restructuration mondiale de Visa;
- Divers ajustements favorables liés à l'impôt sur le revenu totalisant 6,0 millions \$ (0,25 \$ dilué par action ordinaire);
- Une charge de 2,9 millions \$ (2,0 millions \$, net des impôts sur les bénéfices – 0,09 \$ dilué par action ordinaire) liée au portefeuille de titres adossés à des actifs.

Excluant l'effet de ces ajustements, le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires se serait établi à 10,0 % et le résultat net dilué par action à 3,18 \$, des niveaux excédant aussi les objectifs ayant été fixés pour 2007.

Les objectifs présentés ci-dessous visent uniquement à fournir au lecteur de l'information sur la façon dont la direction évalue sa performance et ne sont pas destinés à divulguer les attentes de la Banque concernant ses résultats futurs.

Les objectifs établis pour 2008 prennent en considération que la Banque ne pourra pas nécessairement bénéficier de l'effet d'éléments spéciaux non récurrents semblables à ceux survenus en 2007 et indiqués ci-dessus. En outre, les objectifs fixés pour 2008 tiennent compte de coûts anticipés découlant d'initiatives visant à accélérer la croissance de la Banque, de même que de l'incertitude relative à la crise des liquidités et du crédit prévalant au Canada et aux États-Unis.

PRIORITÉS

Afin de faciliter l'atteinte des objectifs financiers et d'assurer à long terme le développement de la Banque, la direction a maintenu ses trois priorités pour l'exercice 2008.

Les trois priorités sont les suivantes :

AUGMENTER LA RENTABILITÉ...

... en favorisant les ressources dédiées à la croissance interne et au développement des secteurs à plus forte rentabilité.

1. Privilégier la croissance interne;
2. Mettre l'accent sur la vente de produits à plus forte contribution;
3. Utiliser de façon accrue les systèmes d'information sur la clientèle.

AMÉLIORER L'EFFICACITÉ ORGANISATIONNELLE...

... en revoyant les processus-clés et les façons de faire afin de réduire les coûts d'opération et de consacrer plus d'énergie à des activités génératrices de croissance.

1. Poursuivre la révision des processus-clés et des façons de faire et procéder à l'implantation d'améliorations;
2. Continuer d'investir de manière soutenue en privilégiant la croissance des affaires et le développement du personnel;
3. Contrôler adéquatement les dépenses.

Tableau 2
Indicateurs de performance

	Résultats 2006	Objectifs 2007	Résultats 2007	Objectifs 2008 ⁽¹⁾
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	8,2 %	8 % à 9 %	10,9 %	9,5 % à 10,5 %
Résultat net dilué par action ordinaire	2,48 \$	2,55 \$ à 2,85 \$	3,48 \$	3,30 \$ à 3,60 \$
Revenu total	+ 6 % 540 millions \$	+ 4 % à 5 % (550 à 560 millions \$)	+ 8 % 584 millions \$	+ 5 % 615 millions \$
Ratio d'efficacité	76,1 %	75 % à 73,5 %	73,2 %	74 % à 72 %
Ratio BRI de première catégorie	10,3 %	minimum de 9,5 %	9,8 %	minimum de 9,5 %
Qualité de crédit (pertes sur prêts en % de l'actif moyen)	0,24 %	0,24 % à 0,21 %	0,24 %	s.o. ⁽²⁾

(1) Ces objectifs pour l'exercice 2008 devraient être lus conjointement avec les paragraphes ci-dessus.

(2) Aucun objectif spécifique n'a été établi pour le ratio de qualité de crédit pour l'exercice 2008 puisque ce ratio est étroitement lié au rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ainsi qu'au résultat net dilué par action ordinaire. La direction continuera toutefois à surveiller étroitement la qualité de ses portefeuilles de prêts.

DÉVELOPPER LE CAPITAL HUMAIN...

... en s'assurant de développer le plein potentiel de tous les employés et en mettant l'emphase sur le développement d'une culture de vente tout en maintenant un haut niveau de qualité de service.

1. Axer la formation vers une culture de vente, tout en maintenant un haut niveau de qualité de service ;
2. Continuer d'instaurer progressivement une culture de performance ;
3. Mobiliser de façon plus efficace les employés, dès leur entrée à la Banque, et favoriser l'appropriation de la culture de la Banque ;
4. Continuer d'assurer de bonnes relations de travail et de progresser en partenariat avec le Syndicat.

Revue des activités sectorielles

Cette section présente les opérations de la Banque, selon sa structure organisationnelle. Les services aux particuliers, aux entreprises, aux intermédiaires financiers et aux clients institutionnels sont offerts par l'entremise des secteurs d'activité suivants :

- les Services financiers aux particuliers ;
- les Services financiers aux entreprises ;
- B2B Trust ;
- Valeurs mobilières Banque Laurentienne ;
- le secteur Autres.

Comme le démontre le tableau suivant, tous les secteurs ont amélioré leur contribution aux résultats de la Banque en 2007.

Tableau 3**Contributions au bénéfice net**

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en millions de dollars)

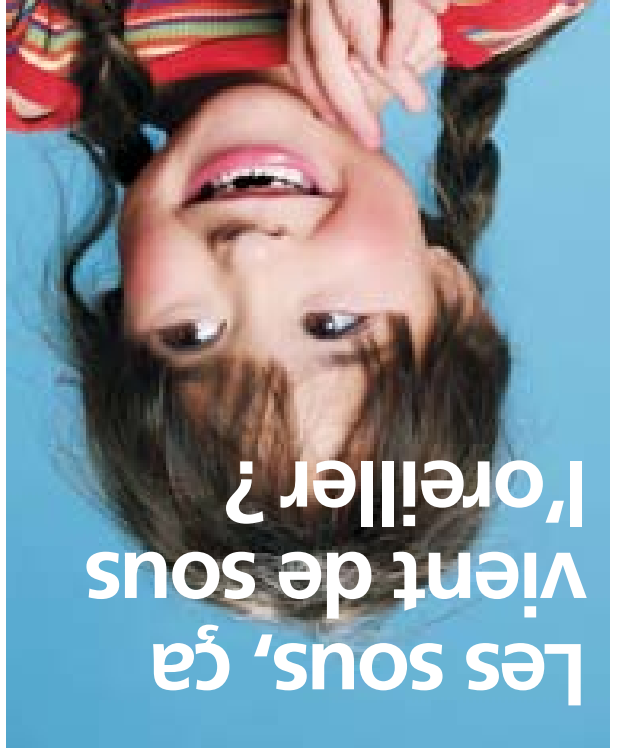
	Services financiers aux particuliers	Services financiers aux entreprises	B2B Trust	Valeurs mobilières Banque Laurentienne	Autres	Total
2007						
Bénéfice net	44,9 \$	24,0 \$	30,5 \$	7,1 \$	(12,0) \$	94,5 \$
Croissance 2007/2006	30 %	6 %	25 %	84 %	s.o.	34 %
2006						
Bénéfice net	34,6 \$	22,7 \$	24,3 \$	3,8 \$	(15,1) \$	70,3 \$
Croissance 2006/2005	– %	5 %	27 %	14 %	s.o.	8 %

L'amélioration des résultats en 2007 est principalement attribuable à la forte croissance des prêts et des dépôts générée par les efforts soutenus des secteurs d'activité et à l'efficacité des mesures de contrôle des coûts. De par leur détermination, les employés ont, de nouveau en 2007, largement contribué au développement de la Banque et de ses activités.



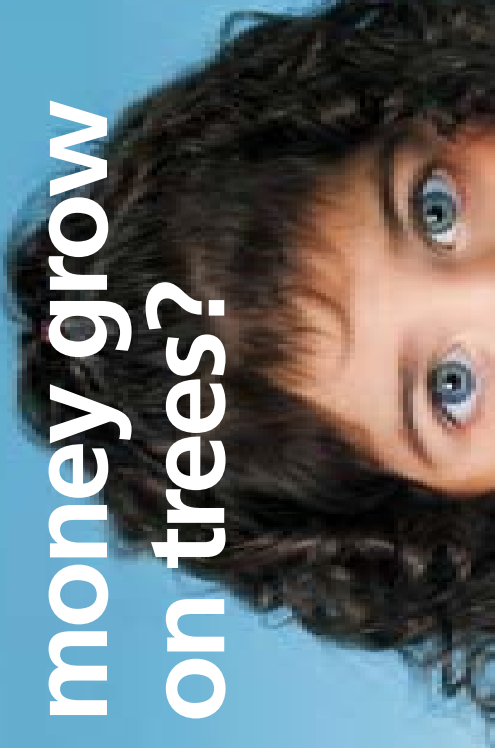
HYPOTHÈQUE
DARE TO GROW

Moi aussi,
je suis capable!



Les sous, ça
vient de sous
l'oreiller?

Doesn't
money grow
on trees?



MORTGAGE
DARE TO GROW



LAUREN
BANQUE



I'll trade you
for a house.



Tadam!
Une maison.

HYPOTHÈQUE



BANQUE
LAURENTIENNE



Turn me into
a homeowner.

MORTGAGE



Mon hypothèque,
c'est la meilleure.

forme-moi
propriétaire.



HYPOTHÈQUE

T'as pas
encore
maison

Acheter
une maison,
c'est du gâteau.

Services financiers aux particuliers

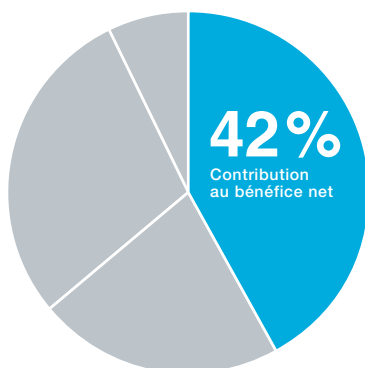
Pour l'exercice financier 2007, la contribution des Services financiers aux particuliers au bénéfice net de la Banque a augmenté de 10,3 millions \$ et s'élevait à 44,9 millions \$, comparativement à 34,6 millions \$ en 2006.

Cet écart reflète l'augmentation des revenus générée par la croissance des portefeuilles de prêts et de dépôts, ainsi que la comptabilisation d'un gain de 4,0 millions \$ (3,3 millions \$, net après impôts sur les bénéfices) découlant de la restructuration mondiale de Visa. Les ventes de fonds communs de placement, de même que les commissions sur dépôts et sur cartes de crédit, ont également augmenté significativement par rapport à 2006.

Les pertes sur prêts, d'un montant de 25,6 millions \$ pour 2007, ont augmenté de 2,6 millions \$ par rapport à l'exercice financier 2006, un résultat essentiellement attribuable à l'augmentation des volumes de prêts, alors que la qualité globale du crédit est demeurée bonne.

Pour l'exercice financier 2007, les frais autres que d'intérêts ont augmenté de 9,8 millions \$, ou 3 %, par rapport à 2006, ce qui reflète l'augmentation de la charge salariale, elle-même attribuable à l'expansion des activités de détail et à l'augmentation des frais de publicité et de développement des affaires.

Les impôts sur les bénéfices s'élevaient à 14,0 millions \$ (taux d'imposition effectif: 25,7 %) pour l'exercice financier 2007, comparativement à 13,8 millions \$ (taux d'imposition effectif: 31,5 %) pour l'exercice financier 2006. Cette diminution du taux d'imposition effectif est principalement



Faits saillants de 2007

- >> Croissance de près de 10 % des prêts hypothécaires résidentiels
- >> Augmentation de 15 % de la valeur totale des fonds communs de placement administrés
- >> Croissance de près de 6 % des dépôts
- >> Augmentation des prêts moyens totaux de plus de 500 millions \$ soit plus de 6 %
- >> Rénovation et relocalisation de 7 succursales

attribuable à la réduction des impôts sur les revenus tirés des opérations d'assurance crédit et sur le gain découlant de la restructuration mondiale de Visa.

Les activités abandonnées ont représenté une contribution de 5,2 millions \$ (4,4 millions \$, net des impôts sur les bénéfices) tant pour l'exercice financier 2007 que pour l'exercice financier 2006, les ventes nettes ayant largement dépassé les exigences minimales pour ces deux années.



Une stratégie orientée vers cinq axes

En raison de son positionnement bien établi et de l'effet de mesures adoptées au cours des derniers exercices, le secteur des Services financiers aux particuliers a intensifié sa présence dans ses marchés cibles clairement définis. La différenciation de son approche par rapport à celle de la concurrence est un atout sur lequel le secteur compte continuer de capitaliser.

La stratégie du secteur s'articule autour de cinq axes principaux qui constituent autant de leviers pour sa croissance: accroître l'efficacité de sa force de vente; optimiser ses processus-clés; investir dans le talent de son personnel; continuer d'optimiser ses outils de gestion de l'information reliée à la clientèle et aux marchés; et miser encore plus sur la valeur «obsession client».

En appui à l'objectif de la Banque d'occuper le troisième rang incontestable parmi les institutions financières au Québec, le secteur mise sur son agilité

et son obsession pour les clients afin de renforcer ses liens avec la clientèle actuelle et d'accentuer sa prospection auprès de publics cibles.

Encore mieux servir les clients

Pour soutenir les efforts de pénétration de ses marchés-clés, le secteur d'activité a fait de substantiels investissements en technologie, avec un souci d'assurer que ces investissements soient structurants. Le secteur a entrepris d'actualiser tout son réseau de guichets automatiques afin de le rendre plus accessible et convivial. Au cours de l'année, 14 nouveaux guichets ont été installés. De même, sept relocalisations et rénovations de succursales ont été complétées au cours de l'année de façon à accroître l'efficacité et améliorer le réseau dans son ensemble. Les 21 boutiques de services financiers sont toujours aussi appréciées par la clientèle avec leur ambiance chaleureuse et propice à la proximité, une zone bibliothèque, des espaces pour les enfants et une zone café.



Profil du secteur

- >> Activités concentrées au Québec
- >> Plus de 1 900 employés
- >> 157 succursales et 338 guichets automatiques
- >> Un réseau de plus de 3500 marchands offrant les produits de prêts de la Banque Laurentienne
- >> Produits transactionnels, solutions hypothécaires, produits d'investissement, prêts, carte de crédit Visa et assurance crédit

Au cours des deux dernières années, le secteur des Services financiers aux particuliers a mis en œuvre un réseau alternatif de services bancaires mobiles pour favoriser le développement des affaires et le recrutement de nouveaux clients. Dans un premier temps, il a créé un groupe mobile de démarcheurs en hypothèques qui assurent une prestation de services hors succursales, directement au domicile des clients ou au lieu de leur choix. Cette approche est appelée à prendre de l'ampleur au cours des prochaines années.

Le secteur est, de plus, engagé dans la mise en place d'équipes mobiles de conseillers en investissements. Ces stratégies, conçues pour exploiter des synergies en action, contribueront à fidéliser une clientèle à la recherche de services personnalisés. Elles s'ajoutent à cet autre avantage concurrentiel de la Banque que représente l'expérience client : en combinant avec succès proximité, souplesse et rapidité de temps de réponse dans sa culture de service, la Banque fait de cette expérience client sa marque de commerce.

Par ailleurs, le secteur continue de se concentrer sur les produits et services qui offrent des marges de rentabilité plus élevées, comme les fonds communs de placement, les produits d'assurance-crédit et les cartes de crédit Visa. Ces portefeuilles ont enregistré des croissances de revenus de 26 %, 3 % et 10 %, respectivement. Avec la refonte de ses

Tableau 4
Services financiers aux particuliers

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en millions de dollars)

	2007	2006
Revenu net d'intérêt	268,5 \$	259,1 \$
Autres revenus	108,6	95,1
Revenu total	377,1	354,2
Provision pour pertes sur prêts	25,6	23,0
Frais autres que d'intérêt	297,0	287,2
Bénéfice découlant des activités poursuivies avant impôts sur les bénéfices	54,5	44,0
Impôts sur les bénéfices	14,0	13,8
Bénéfice découlant des activités poursuivies	40,5	30,2
Bénéfice découlant des activités abandonnées, net des impôts sur les bénéfices	4,4	4,4
Bénéfice net	44,9 \$	34,6 \$
Ratio d'efficacité	78,8 %	81,1 %

processus d'affaires et une amélioration de sa prestation des services de vente, le secteur a jeté les bases pour compléter le portefeuille des clients et des consommateurs en peaufinant sa gamme de produits et services.

Fidèle à son orientation visant à simplifier et à faciliter la gestion des affaires bancaires de ses clients, le secteur des Services financiers aux particuliers a développé un site Internet destiné aux premiers acheteurs de maison, www.labanquedemamaison.ca, qui aborde de façon simple et rafraîchissante les grandes étapes de l'achat d'une résidence. Ce microsite a d'ailleurs été primé à Toronto, lors de la remise des Digital Marketing Awards. La solide expertise des conseillers de la Banque en cette matière est par ailleurs essentielle pour faire de ce positionnement un atout réel pour accompagner les clients lors de transactions importantes, comme l'achat d'une propriété.

De même, avec le potentiel de tous ses systèmes de gestion des informations



clients, le secteur dispose d'outils de gestion qui permettent de bien comprendre chaque client et de mieux l'accompagner dans la gestion de ses affaires financières. L'objectif de l'entreprise consiste à être la meilleure banque possible pour chacun de ses clients, pour ainsi avoir le privilège d'être leur banquier principal. À cet effet, le nombre de clients qui font principalement affaires avec la Banque a augmenté sensiblement au cours des dernières années. Il s'agit d'un indicateur de mesure très important, qui démontre la pertinence des investissements réalisés en systèmes d'information.

Priorités pour 2008

- >> Accroître l'efficacité de la force de vente
- >> Optimiser les processus-clés
- >> Investir dans le talent de son personnel
- >> Continuer d'optimiser les outils de gestion de l'information des clients et des marchés
- >> Miser encore plus sur une culture fortement orientée vers les clients



Miser sur l'agilité de la Banque

Conformément aux priorités corporatives, le secteur a amorcé différents projets visant à optimiser, en succursale, ses

processus d'affaires clés. Ces améliorations devraient contribuer à réduire le temps que les employés consacrent à des tâches administratives pour leur permettre d'être plus proactifs en développement des affaires. L'amélioration de l'efficacité du réseau de succursales passe par une approche progressive, privilégiant des améliorations durables. L'optimisation des processus et la souplesse des structures mises en place devraient également permettre d'améliorer la prestation de services aux clients.

En lien avec la priorité qui vise le développement du capital humain, le secteur a lancé en toute fin d'année un nouveau programme pour renforcer les compétences individuelles des gestionnaires, *Leaders en action*. Fortement axée sur l'expérience client, cette initiative constitue un jalon important pour mettre en

valeur la profession de banquier et établit une vision et un langage communs que tous les gestionnaires pourront s'approprier.

D'autres programmes de formation et de développement sont aussi offerts aux employés. Un suivi par leur gestionnaire permet de bien identifier les besoins et attentes de chacun et de définir des objectifs précis dans le but de faciliter le développement de l'employé et d'améliorer la performance au travail.

Sur cette base, le secteur procède à la mise en œuvre de mesures destinées à développer et à mettre en valeur les talents et les compétences de ses ressources à tous les échelons. Avec ces investissements importants dans son capital humain, la Banque met en place une approche plus efficace de gestion de la performance dans le but d'optimiser la contribution de chacun à l'atteinte de ses objectifs.

Services financiers aux entreprises

Pour l'exercice financier 2007, la contribution des Services financiers aux entreprises au bénéfice net de la Banque a augmenté de 1,3 million \$ et s'élevait à 24,0 millions \$, comparativement à 22,7 millions \$ en 2006.

La croissance des activités de financement immobilier et des services aux petites et moyennes entreprises au Québec ont plus que contrebalancé la baisse de rentabilité des activités de financement commercial en Ontario.

La provision pour pertes sur prêts s'établissait à 10,4 millions \$ pour l'exercice financier 2007, soit une diminution de 0,7 million \$ par rapport à l'exercice

financier 2006, un résultat attribuable à la bonne tenue de l'économie canadienne. Grâce à un contrôle rigoureux des coûts tout au long de l'exercice financier 2007, les frais autres que d'intérêt ont diminué de 0,3 million \$ par rapport à l'exercice financier 2006. Les impôts sur les bénéfices s'élevaient à 12,0 millions \$ (taux d'imposition effectif: 33,5%) pour l'exercice financier 2007, comparativement à 11,4 millions \$ (taux d'imposition effectif: 33,5%) pour l'exercice financier 2006.

Une structure mieux adaptée

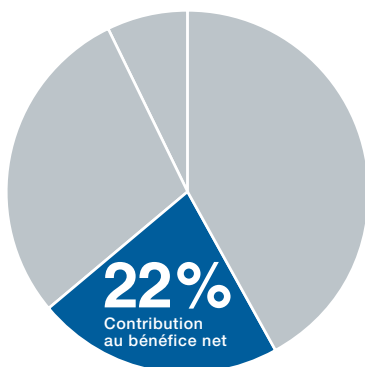
Au cours de l'exercice 2007, le secteur des Services financiers aux entreprises a été restructuré afin d'améliorer l'efficacité. Trois groupes composent maintenant le secteur: le groupe PME-Québec, le groupe Comptes majeurs ainsi que le groupe Financement immobilier/financement commercial Ontario.

En accord avec les trois priorités que la Banque s'est données:—rentabilité,

Profil du secteur

- >> Activités à travers tout le Canada
- >> Quelque 180 employés
- >> 29 centres d'affaires
- >> Financement commercial, immobilier, agricole et aux micro-entreprises

efficacité et développement du capital humain—différentes initiatives pour accentuer la qualité du service et accélérer la croissance ont été mises en place. Le secteur a concentré ses efforts afin d'intégrer de nouvelles ressources et définir les stratégies de ses lignes d'affaires. Ces mesures ont déjà créé de nouvelles opportunités de développement des affaires et devraient permettre d'améliorer la contribution du secteur dans un proche avenir.



Faits saillants de 2007

- >> Augmentation des prêts moyens totaux de plus de 175 millions \$ soit plus de 8%
- >> Excellente performance dans le secteur du financement immobilier et au Québec

MY LAND

MY ASSET



MAXAFFAIRES SERVICES LAURENTIAN BANK

MES CAPACITÉS

MON AVENIR



MA PME

MON ENTREPRISE



SERVICES MAXAFFAIRES BANQUE LAURENTIENNE



MY FUTURE

MY RETIREMENT PLANNING



BANQUE LAURENTIENNE MAXAFFAIRES SERVICES

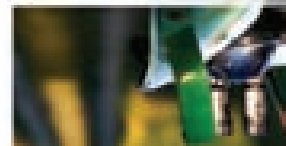


Tableau 5
Services financiers aux entreprises

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en millions de dollars)

	2007	2006
Revenu net d'intérêt	61,6 \$	59,2 \$
Autres revenus	21,2	22,7
Revenu total	82,8	81,9
Provision pour pertes sur prêts	10,4	11,1
Frais autres que d'intérêt	36,4	36,7
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	36,0	34,1
Impôts sur les bénéfices	12,0	11,4
Bénéfice net	24,0 \$	22,7 \$
Ratio d'efficacité	43,9 %	44,8 %



La Banque a commencé à prendre pleinement avantage des abondantes opportunités de développement des affaires sur le marché des PME québécoises. Avec la ferme intention de réviser et de raffiner son offre de service et par un souci de bien refléter les besoins des différents segments qu'elle sert, la Banque a jeté les fondations qui permettront d'accentuer sa présence dans le marché des PME. À cet égard, elle a entrepris au cours du dernier exercice de renforcer ses équipes et son réseau et a mis plus d'accent sur un certain nombre de secteurs industriels où les perspectives sont plus intéressantes.

Avec le déploiement en succursale des services destinés aux PME, de concert avec les Services financiers aux particuliers, la Banque tentera de maximiser les synergies qui se dégageront du rapprochement des deux secteurs pour réaliser des gains d'efficacité. Avec des groupes mieux intégrés, elle est dorénavant en mesure de proposer une offre de services encore mieux adaptée à ses clientèles. Dans la même optique, la Banque a procédé à la révision et à l'actualisation de ses processus d'affaires en succursale afin que les directeurs de compte et les

conseillers puissent mieux se concentrer sur la relation client et le développement des affaires.

Le groupe des Comptes majeurs a connu une bonne année en 2007. Une nouvelle direction a été donnée à l'équipe au cours de l'année avec l'embauche de plusieurs ressources, dont un nouveau responsable ayant une excellente réputation dans le marché du financement commercial. Se consacrant aux entreprises ayant des besoins de financement plus importants, cette équipe possède beaucoup de potentiel.

La Banque a adopté une stratégie de concertation de ses activités auprès des clientèles commerciales hors Québec en les intégrant sous le leadership d'un cadre supérieur en poste à Toronto. Les stratégies d'affaires des trois centres d'affaires commerciales de l'Ontario et les six bureaux de financement immobilier à travers le Canada visent à optimiser l'efficacité.

Le secteur des Services financiers aux entreprises a bénéficié d'une bonne croissance de ses portefeuilles en 2007. Les prêts totaux ont augmenté de 15 % au cours de l'année. Le secteur immobilier a généré une croissance de ses prêts de l'ordre de 22 %.

Conformément à l'une de ses priorités pour 2007, la Banque a effectué au cours de l'exercice, la titrisation d'hypothèques commerciales pour un montant de 40,3 millions \$, diversifiant ainsi ses sources de revenus.

Des produits encore mieux adaptés

Pour enrichir la gamme de ses services, la Banque a développé de nouveaux produits conçus pour les PME. Ainsi, elle a lancé les forfaits *Affaires Performance*, offerts selon quatre formules destinées aux clients d'affaires qui souhaitent optimiser leurs frais bancaires et à gérer de façon plus efficace leurs dépôts. Deux nouvelles cartes de crédit, *Visa Affaires* et *Visa Affaires Performance*, ont été lancées et offrent aux PME plusieurs avantages spécifiques. De plus, la Banque a créé une nouvelle carte bancaire spécifiquement pour ses clients Affaires. Le secteur a également lancé le Moniteur *MAXAFFAIRES*, un service exclusif à la Banque Laurentienne qui automatise les processus de transmission, de suivi et de traitement des documents et de données financières de ses clients d'affaires.

22% croissance
des
prêts
immobiliers

Priorités pour 2008

- >> Miser sur la croissance interne du secteur PME Québec
- >> Investir dans les ressources humaines afin d'accroître le développement des affaires
- >> Pénétrer plus activement le marché des entreprises de taille moyenne au Québec
- >> Cibler le développement de comptes de dépôts

B2B Trust

Pour l'exercice financier 2007, la contribution de B2B Trust au bénéfice net de la Banque a augmenté de 6,2 millions \$ et s'élevait à 30,5 millions \$, comparativement à 24,3 millions \$ en 2006.

Cette augmentation reflète la hausse du revenu net d'intérêt découlant de la croissance des portefeuilles de prêts et de dépôts et la baisse des pertes sur prêts. Les pertes sur prêts, liées au portefeuille de prêts à l'investissement, sont demeurées peu élevées au cours de l'exercice financier 2007, alors que les mesures destinées à réduire encore davantage l'exposition de B2B Trust au risque de crédit afférent au portefeuille de marges de crédit ont contribué à diminuer ces pertes de plus de 2,2 millions \$. Enfin, même si les activités ont connu une croissance appréciable, les frais autres que d'intérêt sont demeurés sous contrôle lors de l'exercice financier 2007.



Faits saillants de 2007

- >> Croissance de plus de 25 % du bénéfice net
- >> Croissance de plus de 50 % des prêts à l'investissement
- >> Hausse de 10 % des dépôts souscrits par l'entremise de courtiers
- >> Plus de 20 nouvelles ententes de distribution

Privilégier certaines activités afin de générer le succès

En 2007, la contribution de B2B Trust à la croissance de la Banque Laurentienne s'est améliorée de manière notable. Cette performance résulte directement des stratégies visant à générer un meilleur rendement mises de l'avant conformément au plan d'affaires de B2B Trust. Ces stratégies prévoyaient principalement de privilégier le marché canadien des intermédiaires financiers indépendants, d'effectuer un développement des affaires et de fournir des efforts de marketing plus pertinents au marché, ainsi que d'améliorer la discipline opérationnelle.

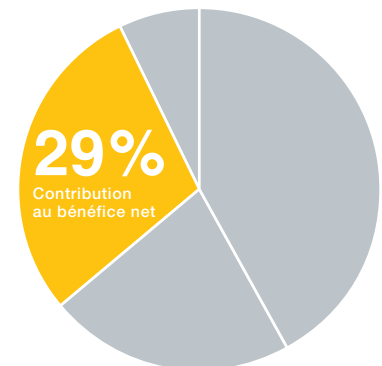
Succès impressionnant d'une offre de prêts à l'investissement

B2B Trust est le fournisseur indépendant prédominant de prêts à l'investissement au Canada. Comme tel, B2B Trust a conclu des ententes de distribution avec la grande majorité des sociétés de fonds communs de placement qui ne disposent pas d'un service de prêts à l'interne.

Ainsi au cours de l'exercice, B2B Trust a ajouté cinq nouvelles ententes de distribution à sa liste de partenariats avec des intermédiaires financiers indépendants, dont les manufacturiers de fonds communs de placement, Mavrix Fund Management Inc. et Meritas Financial Inc. ainsi que les agences d'intermédiaires

financiers, Mica Capital Inc., Partners in Planning et Promutuel Capital Inc. Le nombre d'ententes de distribution pour ses produits de prêts à l'investissement et de prêts REER s'élève à 47 au terme de l'exercice.

Les améliorations au Programme de prêts à l'investissement introduites en mai, combinées à une campagne promotionnelle sur les prêts à l'investissement de moins de 50 000 \$, ont créé un véritable engouement dans le marché. Cette initiative, ciblée durant une période de 30 jours, a été conçue afin de permettre aux clients de tirer pleinement profit des occasions d'investissement offertes par les marchés dans la période-clé d'après-REER. Elle démontre aussi la capacité de B2B Trust de comprendre les priorités d'affaires de ses clients et d'y répondre.



Profil du secteur

- >> Dédié uniquement au marché canadien des intermédiaires financiers
- >> 47 alliances de distribution (prêts à l'investissement et prêts REER) avec des intermédiaires financiers
- >> Un vaste réseau de distribution, incluant six bureaux de ventes à travers le Canada et un réseau de plus de 16 000 conseillers financiers indépendants offrant les produits de B2B Trust
- >> B2B Trust est le principal fournisseur indépendant de prêts à l'investissement et prêts REER au Canada, le chef de file des produits de dépôts de courtiers et un important fournisseur de comptes enregistrés autogérés, de solutions bancaires et de prêts hypothécaires auprès des intermédiaires financiers indépendants
- >> Plus de 250 employés

Believe your ears

“New investment loans — at Prime”

RESIDENT



Ce qui compte pour vous, compte pour nous.

VALEUR
CHOIX
FACILITÉ

Nous avons préparé des prêts investissements B2B Trust.

Vous pouvez profiter de prêts investissements à 2,99% (TAEG) si vous disposez d'un ou plusieurs comptes de crédit en provenance de nos clients en matière de financement.

Préparez les prêts investissements de vos clients maintenant.

Tous les services et options peuvent être combinés au gré de votre client pour lui offrir un prêt à l'échelle de ses besoins.

Des renseignements détaillés sont disponibles sur le site de B2B Trust.

Un prêt investissements est disponible de prêt garanti à court ou à long terme. Consultez votre agent de services de financement.

“ Eyebrows were raised. Mouths were left gaping. Ears are still ringing. ”

Thanks for making our UNHEARD OF RATE SALE a resounding success.

For more information on our enhanced Investment Loan Program call 1.800.263.8349 or visit b2b-trust.com



B2B Trust does not provide investment advice to individuals or advisors. The dealer and the advisor are responsible for determining the suitability of investments for their clients and for informing them of the risks associated with borrowing to invest. B2B Trust acts solely in the capacity of lender and loan account administrator. Any loan approval by B2B Trust should not be construed as an endorsement of any investment choice, program or strategy. All loans are subject to credit approval and borrowed monies are due and payable regardless of the performance of the investments purchased. B2B Trust reserves the right to request additional documentation. The B2B Trust Investment Loan Program is available exclusively through licensed financial advisors.

MORTGAGES

At Laurentian Bank, we're here to meet all of your client's needs.



- Some of the advantages of our one stop mortgage broker program include:
- Great rates
 - Flexible product features
 - Competitive finder's fees
 - Broker rewards
 - An efficiency bonus

« Nouveaux prêts investissement — au taux préférentiel »

Croyez-en vos oreilles

DU JAMAIS ENTENDU Prêts de moins de 50 000 \$ au taux préférentiel, 1^{er} - 31 mai!

Vous désirez en entendre davantage ? Appelez au 1.866.884.9407 ou visitez b2b-trust.com



*L'offre prend fin le 31 mai 2007. Le taux promotionnel s'applique aux nouveaux prêts investissements de moins de 50 000 \$, sans exception. La promotion est limitée à un seul prêt par demandeur. Les prêts investissements existants de B2B Trust ne sont pas admissibles au taux promotionnel et les demandes de renouvellement recourent les taux ordinaires. Cette offre peut être prolongée, modifiée ou annulée en tout temps sans préavis. Le taux préférentiel est celui de la Banque Laurentienne au Canada, lequel peut varier de temps à autre. Le taux annuel du coût d'emprunt (TAEG) est de 6 %, tous les taux indiqués peuvent être modifiés sans préavis. Le programme de prêts investissements de B2B Trust est offert exclusivement par le biais des conseillers financiers agréés. Il incombe au courtier et au conseiller, non à B2B Trust, de déterminer si les placements et le prêt investissements sont adéquats pour leurs clients et d'aviser ces derniers des risques associés aux investissements effectués par le biais d'un emprunt. B2B Trust agit strictement à titre de prêteur et d'administrateur de comptes de prêts. En accordant son approbation à un prêt, B2B Trust ne doit pas être présumée avoir donné son appui à un choix de placement, un programme ou une stratégie d'investissement. Tous les prêts font l'objet d'une approbation de crédit et les sommes empruntées doivent être remboursées quelle que soit la performance des investissements acquis. B2B Trust se réserve le droit d'exiger des pièces justificatives supplémentaires.



G. McGrath, Financial Planner
Fin in the solutions business. B2B Trust's distribution through its investment banking means that I get preferred loan rates and can choose from over 1,100 funds from the industry's top fund manufacturers. Now that's a solution.

Your success is our success.



b2b-trust.com

ending success.

B2B TRUST
A SUBSIDIARY OF LAURENTIAN BANK



Priorités pour 2008

- >> Se dédier uniquement aux intermédiaires financiers
- >> Passer en revue les marchés, les relations et les produits en fonction des priorités
- >> Fournir une expérience client globale qui inspire la confiance
- >> Avoir recours à la technologie de manière sélective afin d'améliorer continuellement la capacité et les niveaux de service et de réduire les coûts
- >> Accroître les ventes en favorisant une croissance organique dans les secteurs générant les profits les plus élevés
- >> Élargir ses cinq principaux canaux de distribution : l'industrie des fonds communs de placements, l'industrie de l'assurance, l'industrie de l'investissement, le courtage hypothécaire et le courtage de dépôts

Tableau 6
B2B Trust

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en millions de dollars)

	2007	2006
Revenu net d'intérêt	81,0 \$	73,6 \$
Autres revenus	11,5	12,6
Revenu total	92,5	86,2
Provision pour pertes sur prêts	4,0	5,8
Frais autres que d'intérêt	42,4	43,6
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	46,1	36,8
Impôts sur les bénéfices	15,6	12,5
Bénéfice net	30,5 \$	24,3 \$
Ratio d'efficacité	45,8 %	50,6 %

Comme toujours, la réussite de cette campagne promotionnelle est directement attribuable aux efforts déployés par le personnel de B2B Trust pour absorber une augmentation importante du volume de prêts tout en assurant le maintien de critères de crédit rigoureux. Le succès de cette campagne est également le reflet de la mobilisation de toute l'équipe autour des priorités du secteur.

Renforcement des assises pour appuyer la croissance rapide

Cette année aura aussi été marquée par d'importantes initiatives visant à améliorer le savoir-faire de B2B Trust et sa capacité à répondre aux attentes. Alors que l'équipe

dédiée au traitement des opérations a été remaniée de manière importante, toutes les équipes dédiées au développement des affaires ont vu leur effectif augmenter en nombre et en talent. De plus, des programmes de formation et de développement professionnels ont été mis en place.

L'amélioration des processus et la recherche de gains d'efficacité sont également au cœur des préoccupations du secteur d'activité. Une équipe dédiée à cette tâche a été formée afin de revoir et mettre en place des processus à valeur ajoutée.

En bref, le secteur B2B Trust produit des résultats tout en s'assurant de préparer le futur, de manière disciplinée et ordonnée.

Valeurs mobilières Banque Laurentienne

Pour l'exercice financier 2007, la contribution de Valeurs mobilières Banque Laurentienne (VMBL) au bénéfice net de la Banque a augmenté de 3,3 millions \$ et s'élevait à 7,1 millions \$, comparativement à 3,8 millions \$ en 2006.

Cette amélioration est principalement attribuable au gain de 4,4 millions \$ (3,7 millions \$, net des impôts sur les bénéfices) réalisé grâce à la vente d'une partie des actions de la Bourse de Montréal détenues par la Banque, contrebalancé partiellement par la charge de 2,1 millions \$ (1,4 million \$, net des impôts sur les bénéfices) reflétant l'ajustement à la juste valeur estimative des

placements dans des titres adossés à des actifs. En excluant ces éléments, la contribution de Valeurs mobilières Banque Laurentienne a augmenté de 1,0 million \$, ou 26 %, essentiellement grâce à la performance de l'ensemble de la division de courtage institutionnel.

Pour l'exercice financier 2007, l'augmentation des frais autres que d'intérêt de 3,2 millions \$, ou 12 %, comparativement à l'exercice financier 2006, reflète principalement les coûts liés au développement des activités de courtage aux particuliers et à la mise sur pied de la division Institutionnel-Actions.

Valeurs mobilières Banque Laurentienne a poursuivi le développement de chacune de ses cinq divisions, soit l'Institutionnel-Revenu fixe, l'Institutionnel-Actions, les Services aux particuliers, le Courtage à

Profil du secteur

- >> Activités à travers tout le Canada
- >> Près de 190 employés
- >> 14 bureaux de courtage au Québec et en Ontario
- >> Services aux particuliers, courtage à escompte, courtage institutionnel-Revenu fixe et Actions, Services aux institutions

escompte et les Services aux institutions, affermissant ainsi solidement son positionnement de véritable courtier intégré.

Prendre sa place dans le marché

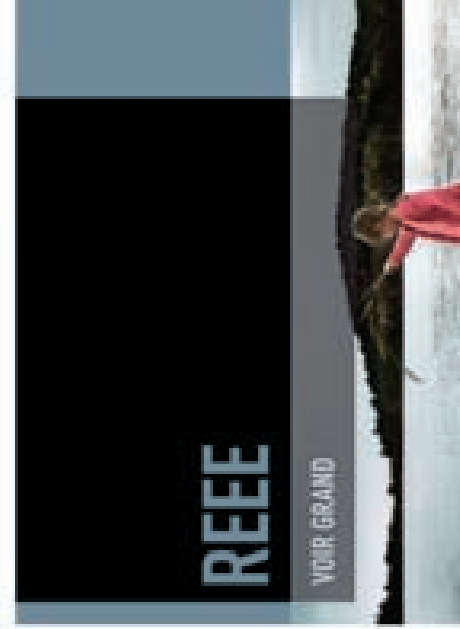
Le secteur Institutionnel-Actions a poursuivi le déploiement de sa stratégie, axée notamment autour d'une équipe jeune

CO
CO



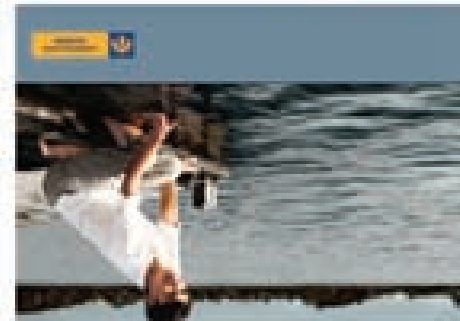
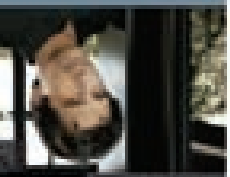
COMPTE À HONORAIRES

TRANSIGER LIBREMENT



REEE

VOIR GRAND



SELF-DIRECTED
RSP
YOUR TOMORROW



REEE

VOIR GRAND

FULL-SERVICE BROKERAGE

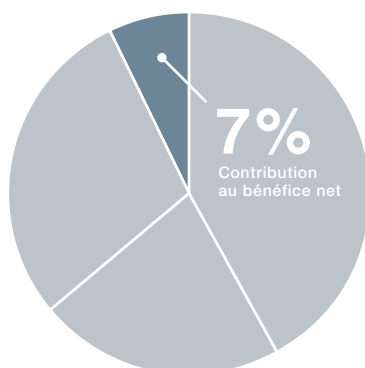
EXPERT ADVICE AT WORK



Tableau 7
Valeurs mobilières Banque Laurentienne

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en millions de dollars)

	2007	2006
Revenu net d'intérêt	2,0 \$	1,0 \$
Autres revenus	37,6	31,8
Revenu total	39,6	32,8
Frais autres que d'intérêt	30,7	27,5
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	8,9	5,3
Impôts sur les bénéfices	1,8	1,5
Bénéfice net	7,1 \$	3,8 \$
Ratio d'efficacité	77,5 %	83,8 %



et compétente, dirigée par un gestionnaire chevronné. Formée de 13 personnes dont sept analystes affectés à des secteurs économiques spécifiques, cette équipe pratique exclusivement dans le marché des sociétés à petite capitalisation boursière (moins de 1,5 milliard \$), un créneau en pleine croissance.

Au cours de l'exercice, 18 financements corporatifs d'une valeur totale de plus de 500 millions \$ ont été complétés. Ayant bien implanté ses bases et établi ses modes d'opération, le secteur peut maintenant se concentrer sur son expansion et l'accroissement de sa rentabilité.

Dans le marché des titres à revenu fixe, Valeurs mobilières Banque Laurentienne est maintenant de marché et effectue une

couverture auprès des comptes institutionnels, gouvernementaux, corporatifs, de même qu'aux particuliers, canadiens et étrangers.

Valeurs mobilières Banque Laurentienne joue également un rôle important dans la souscription de titres à revenu fixe pour les programmes d'emprunt de la plupart des émetteurs gouvernementaux et paragonnementaux, tels que le gouvernement du Canada, la Fiducie du Canada pour l'habitation, les provinces, les municipalités du Québec, ainsi que pour bon nombre de sociétés.

Une gamme de produits et services en expansion

Quant à la division Services aux particuliers, son équipe de direction a mis en place un plan voué au succès. L'équipe s'est notamment penchée sur le renforcement de l'infrastructure de services et bénéficie maintenant de l'expertise d'un stratège de portefeuille, dont le mandat consiste à développer une perspective intégrée, pour bâtir des stratégies de portefeuille efficaces.

La division a mis en place une infrastructure qui contribuera à rehausser sa productivité et à enrichir son offre de services avec l'ajout de produits dans

Faits saillants de 2007

- >> Croissance importante du bénéfice net
- >> Forte progression de la nouvelle division de courtage Institutionnel–Actions
- >> Faible exposition aux titres adossés à des actifs
- >> Croissance de 4 % des actifs administrés

une perspective d'offre intégrée. Elle vise également à donner plus d'emphasis à son programme Immigrants investisseurs. Grâce à ses collaborateurs au sein de ses marchés ciblés, l'équipe prévoit traiter rapidement et efficacement un nombre croissant de dossiers attribuable au développement de la clientèle.

Valeurs mobilières Banque Laurentienne focalise beaucoup d'énergie sur le recrutement et l'intégration de compétences pour consolider sa force de vente. À cet égard, l'entreprise est bien structurée pour élargir son équipe de conseillers en placement. La division vise également une amélioration des synergies et du processus de référencement dans le but de structurer une offre intégrée; elle est soutenue dans cette démarche par une équipe qui possède toute l'énergie et la compétence pour évoluer dans un marché en croissance constante. Concrètement, la division structure son réseau autour de quatre bureaux principaux (Montréal, Longueuil, Laval et Québec) et 10 bureaux satellites. Elle sera ainsi en mesure de rehausser encore davantage la productivité de ses conseillers et d'atteindre une masse critique et des économies d'échelle qui devraient permettre de renforcer sa rentabilité.

Priorités pour 2008

- >> Accroître la capacité de distribution des ventes en visant l'augmentation de la part du marché Institutionnel–Revenu fixe
- >> Poursuivre le développement de la division courtage Institutionnel–Actions
- >> Mettre en place une structure de produits et services pour appuyer une croissance accélérée des actifs sous gestion de la division Services aux particuliers



Profil du secteur

- >> Plus de 650 employés
- >> Trésorerie
- >> Crédit
- >> Finances, administration et développement stratégique
- >> Affaires corporatives
- >> Ressources humaines

Faits saillants de 2007

- >> Croissance importante du bénéfice net
- >> Amélioration de la marge nette d'intérêt
- >> Faible exposition aux titres adossés à des actifs

Autres

Le secteur Autres regroupe les activités des différents secteurs corporatifs de la Banque, dont principalement la Trésorerie, le Crédit, les Affaires corporatives, les Ressources humaines, ainsi que Finances, administration et développement stratégique. Toutefois, ses résultats reflètent principalement l'effet des activités de trésorerie puisque les dépenses des autres secteurs corporatifs sont généralement réparties aux autres secteurs d'activité.

Pour l'exercice financier 2007, la contribution du secteur Autres au bénéfice net de la Banque s'est améliorée de 3,1 millions \$ et s'élevait à (12,0) millions \$, comparative-ment à (15,1) millions \$ en 2006.

Cette amélioration est principalement attribuable au progrès significatif de la marge nette d'intérêt et à une gestion plus optimale des liquidités. L'augmentation des revenus tirés des activités de trésorerie et de marchés financiers, ainsi que la résolution de divers risques fiscaux, tels que décrit à la page 31 du Rapport de gestion, ont également contribué à l'amélioration des résultats. Ces progrès ont été partiellement contrebalancés par la diminution des revenus provenant des opérations de titrisation causée par l'ajustement à la valeur de certains swaps de taux d'intérêt liés à ces opérations, tel que décrit à la page 26 du Rapport de gestion, et par l'augmentation de la rémunération liée à la performance.

Les différentes composantes du secteur Autres ont concentré leurs efforts sur les trois priorités de la Banque en 2007. Afin d'augmenter la rentabilité en 2008, la Trésorerie continuera de collaborer étroitement avec les secteurs d'activité, afin de développer des produits d'investissements correspondant aux besoins précis de sa clientèle.

Bien que la Banque détienne peu de papier commercial adossé à des actifs, la Trésorerie a suivi rigoureusement l'évolution de la crise des liquidités et du crédit. En outre, un groupe dédié à la Gestion intégrée des risques suit en parallèle les impacts de cette crise.

Les diverses actions entreprises par le secteur Crédit afin de réduire les prêts douteux a encore permis d'améliorer la qualité des portefeuilles et de réduire les pertes sur prêts.

Pour améliorer l'efficacité, la deuxième priorité de la Banque, plusieurs projets ont été mis de l'avant en 2007. L'un de ces projets a été la révision de processus administratifs-clés, ainsi que l'identification des processus à améliorer prioritairement pour l'année 2008. La Banque a aussi procédé au renouvellement de ses plateformes technologiques dans le cadre d'une démarche bien balisée. Ainsi, l'optimisation et la modernisation de l'ensemble de nos équipements de télécommunications, d'informatique et de bureautique est maintenant complétée. La Banque dispose dorénavant d'une plus grande capacité au plan technologique.

Le secteur Finances, administration et développement stratégique a poursuivi ses travaux visant à se conformer à la réglementation concernant l'attestation des contrôles internes. Comme le prévoit cette réglementation, la direction est en mesure d'attester, pour l'exercice terminé le 31 octobre 2007, de la conception adéquate du contrôle interne relativement à l'information financière. Ce secteur a aussi continué de veiller à l'optimisation de la position fiscale de la Banque de même qu'à la gestion des frais d'occupation de locaux et de technologie ainsi que des autres frais. Ces mesures contribuent directement à l'amélioration de l'efficacité de la Banque.

Le développement de notre capital humain est un élément central à la Banque et est notre troisième priorité. L'année 2007 fut la première année de l'implantation de notre nouveau programme de gestion de la performance. La Banque a, de plus, mis l'emphase sur le développement de compétences de ses employés, en ciblant leurs besoins particuliers pour leur permettre de progresser davantage. Un nouveau programme destiné aux gestionnaires du réseau de succursales a été à cet effet mis sur pied. Intitulé « Leaders en action », ce programme de développement prévoit un parcours de deux ans durant lequel les gestionnaires seront accompagnés dans le développement de six habiletés de gestion essentielles à la bonne gestion de leurs équipes. Le programme alliant formations traditionnelles et nouveaux moyens technologiques, a été développé spécifiquement pour la Banque Laurentienne.

De plus, la Banque a déployé au cours de l'année une nouvelle plateforme web pour les besoins informationnels et opérationnels de ses employés. Ce nouvel outil, à la fine pointe de la technologie, facilitera grandement l'accès à l'information et augmentera l'efficacité opérationnelle de l'organisation.

Finalement, les employés syndiqués de la Banque ont accepté, à la fin du mois d'octobre 2007, les modalités de l'entente de principe conclue entre la Banque et le syndicat les représentant pour une nouvelle convention collective. Cet excellent dénouement démontre clairement toute la valeur de la collaboration qui s'est établie entre la Banque et ses employés. Cette entente pour une durée de quatre ans, sera en vigueur jusqu'en décembre 2011.

Priorités pour 2008

- >> Gérer l'appariement de façon proactive
- >> Réviser et améliorer les processus administratifs les plus importants
- >> Continuer le développement d'une culture de la performance
- >> Développer les habiletés des gestionnaires
- >> Renforcer les synergies entre la Trésorerie et les secteurs d'activité

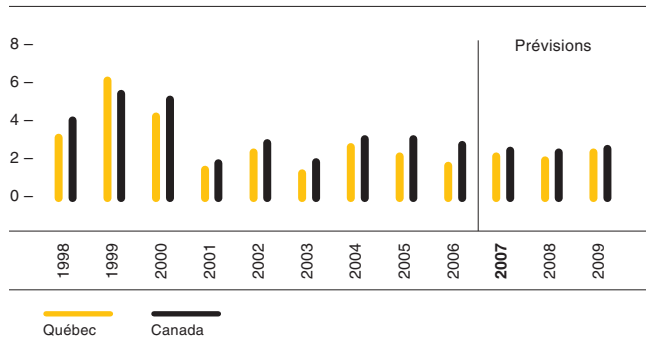
Perspectives économiques nord-américaines 2008

L'économie canadienne en 2008 est placée devant bon nombre des mêmes défis qu'en 2006 et 2007, mais ils sont aggravés par des prix de l'énergie beaucoup plus élevés, un dollar canadien plus fort, une demande intérieure américaine plus faible et une plus grande volatilité des marchés financiers. Les économies du Québec et de l'Ontario, avec leurs importants secteurs manufacturiers axés sur l'exportation, trouveront l'environnement de 2008 plus difficile que celui des deux années précédentes. D'un autre côté, les économies de l'Ouest canadien, orientées vers les ressources, continueront de bénéficier d'une robuste demande mondiale de ressources naturelles.

LE RALENTISSEMENT DE LA DEMANDE AMÉRICAINE ÉBRANLE LES PERSPECTIVES DE CROISSANCE AU CANADA JUSQU'AU MILIEU DE 2008

Après avoir commencé 2007 du bon pied, l'activité économique au Canada s'est graduellement essoufflée. À mesure que le dollar canadien dépassait la parité avec son homologue américain après septembre 2007 et que la demande intérieure américaine ralentissait, les difficultés des exportateurs se sont intensifiées. Au pays, la conjoncture générale est cependant restée solide malgré un léger resserrement du crédit. Le taux de chômage a encore atteint un niveau plancher record de 5,8 % en octobre 2007 et la croissance du revenu personnel s'est accélérée. Par conséquent, les dépenses des ménages sont restées le principal moteur de l'économie; l'activité du marché domiciliaire a également été solide comme le roc. Les entreprises ont continué de profiter d'une baisse des prix à l'importation, mais l'investissement est demeuré relativement modeste. Tout bien considéré, la direction de la Banque estime que le PIB réel du Canada aura progressé d'un taux annualisé de 2 % au second semestre de 2007, ce qui portera à 2,5 % la croissance pour l'ensemble de l'année.

Croissance réelle du produit intérieur brut (PIB) – Québec et Canada
(en pourcentage)



LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE DEVRAIT S'ACCÉLÉRER AU SECOND SEMESTRE DE 2008

Pour l'année 2008, la direction de la Banque prévoit un niveau moyen de croissance économique similaire, soit 2,4 %. Néanmoins, contrairement à 2007, la croissance économique devrait démarrer lentement et s'accélérer modérément au second semestre lorsque le ralentissement de la consommation aux États-Unis s'inversera et que le stress des marchés financiers se dissipera. De plus, la direction de la Banque prévoit que le dollar canadien redescendra sous la parité, jusqu'à 98 cents US à la fin de 2008, sous l'influence d'un recul des prix du brut, d'un refroidissement de l'inflation et de la baisse de l'excédent sur marchandises.

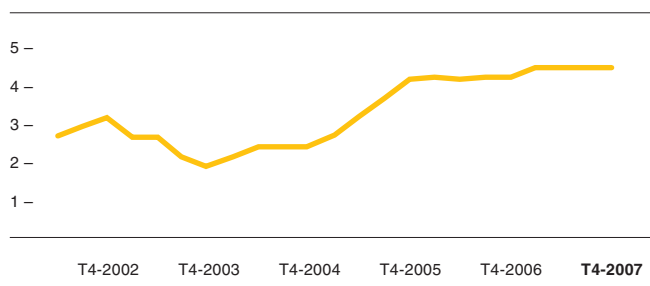
Les études empiriques indiquent que l'économie n'accuse la pleine incidence des variations des devises qu'après un an à un an et demi plus tard. Ce qui implique que les exportateurs n'ont encore pleinement « digéré » que la hausse du dollar canadien au niveau de 85 à 90 cents US, soit celui qui prévalait entre le milieu et la fin de 2006. La correction du secteur manufacturier s'intensifiera donc de façon marquée pendant la première moitié de 2008 avec de nouvelles pertes d'emplois et de nouveaux stress financiers.

Du côté positif, cependant, les taux d'intérêt devraient rester faibles et le marché du travail devrait continuer d'afficher une performance raisonnablement bonne, les gains des secteurs de services compensant les pertes du secteur manufacturier. La création d'emplois totale devrait ralentir comparativement au rythme chargé à bloc de 2007, mais restera positive parallèlement à une solide croissance des salaires. Enfin, le Canada adoptera une politique fiscale expansionniste en 2008, par des réductions d'impôts sur le revenu et des taxes à la consommation déjà annoncées par le gouvernement fédéral, aidant davantage à la transition et permettant à la demande intérieure de demeurer robuste. La direction s'attend à ce que les entreprises accélèrent leurs achats de machinerie et d'équipement afin d'améliorer l'efficacité et la productivité.

RÉDUCTIONS DES TAUX D'INTÉRÊT AU DÉBUT DE 2008

Avec un tel scénario économique modéré, la Banque du Canada devrait maintenir le taux de financement à un jour stable à 4,50 % durant presque toute l'année. Néanmoins, compte tenu de l'incertitude accrue à propos des perspectives économiques à court terme au sud de la frontière, découlant principalement de l'intensification de la correction du marché résidentiel, ainsi que de ses nombreuses répercussions sur les marchés financiers mondiaux, la Banque du Canada pourrait sentir le besoin de réduire les taux d'intérêt en début d'année. Cependant, une fois que les conditions des marchés financiers se seront améliorées et que le ralentissement de la consommation aux États-Unis aura atteint son creux, la banque centrale canadienne devrait rapidement inverser ces réductions de taux et ramener le taux de financement à un jour à un niveau plus neutre dans la fourchette de 4,75 % à 5,25 %.

Taux cible de financement à un jour de la Banque du Canada (en pourcentage)



Analyse des résultats consolidés

Pour l'exercice financier terminé le 31 octobre 2007, la Banque a déclaré un bénéfice net de 94,5 millions \$, comparativement à 70,3 millions \$ en 2006. Le bénéfice découlant des activités poursuivies a augmenté de 37 % et s'établissait à 90,1 millions \$ pour l'exercice financier 2007, comparativement à 65,6 millions \$ pour l'exercice financier 2006.

EFFET DE LA CRISE DES LIQUIDITÉS ET DU CRÉDIT

Depuis août 2007, le marché canadien du papier commercial adossé à des actifs (PCAA) a été particulièrement perturbé, au point où pratiquement toutes les activités portant sur certains types de placement ont cessé. Cette crise a eu des répercussions importantes pour un ensemble d'intervenants sur les marchés financiers et pour les investisseurs. La présente section présente les principales répercussions pour la Banque.

Le PCAA est généralement un titre à court terme émis par une fiducie et garanti par divers actifs détenus par celle-ci, tels que des prêts hypothécaires, des créances sur cartes de crédit ou d'autres créances. Ces actifs génèrent des flux de trésorerie qui permettent normalement de rémunérer le PCAA émis et de rembourser le capital, en fonction des échéances des créances sous-jacentes. Historiquement, ces titres étaient assortis d'une cote de crédit très élevée, compte tenu de mécanismes visant à réduire les risques associés aux créances. À la suite de la baisse de valeur de certains actifs sous-jacents, principalement de prêts hypothécaires résidentiels américains à haut risque, et du fait de la complexification des structures, les investisseurs ont cessé d'investir dans le PCAA de certains conduits non bancaires. Des intervenants importants associés à ce marché ont conclu une entente (« l'Entente de Montréal ») afin de trouver une solution aux problèmes de liquidité auxquels fait face le marché du PCAA.

La Banque ne détenait que des participations limitées (d'une valeur approximative de 20 millions \$) dans les titres émis par les conduits couverts par « l'Entente de Montréal » et elle ne participe pas directement au marché des prêts hypothécaires à haut risque. La Banque n'en a pas moins été affectée indirectement, tel qu'il est expliqué ci-dessous.

PAPIER COMMERCIAL ADOSSÉ À DES ACTIFS ET AUTRES INVESTISSEMENTS ADOSSÉS À DES ACTIFS

Au 31 octobre 2007, la Banque détenait des placements d'une valeur d'environ 20 millions \$ dans du papier commercial adossé à des actifs, émis par des conduits non bancaires couverts par « l'Entente de Montréal », ainsi que dans d'autres titres émis par ces mêmes conduits. Compte tenu du problème de liquidités dans le marché des titres adossés à des actifs, la Banque a ajusté la juste valeur estimative de ces placements et comptabilisé une charge de 2,9 millions \$ au cours du quatrième trimestre 2007.

Ces placements n'ont pas fait l'objet de transactions sur un marché actif depuis la mi-août 2007 et, présentement, aucune valeur boursière n'est disponible. Par conséquent, la Banque a eu recours à des techniques d'évaluation prenant en considération les meilleurs renseignements disponibles publiquement par rapport à la situation des marchés ainsi que d'autres facteurs dont un intervenant sur le marché tiendrait compte afin d'évaluer la juste valeur de tels placements.

La persistance des incertitudes quant à la valeur des actifs qui sous-tendent les placements, le montant et le moment des flux de trésorerie, de même que les résultats du processus de restructuration planifié conformément à « l'Entente de Montréal », pourraient se traduire par de nouvelles modifications de la valeur des placements de la Banque.

INCIDENCE DE LA VARIATION DE L'ÉCART ENTRE LE TAUX D'INTÉRÊT PRÉFÉRENTIEL ET LE TAUX DES ACCEPTATIONS BANCAIRES

Dans le cours normal de leurs opérations, les banques empruntent continuellement auprès de diverses sources afin de financer leurs activités de prêts et de répondre à d'autres exigences en matière de liquidités. Une part importante de ces emprunts est effectuée au taux des acceptations bancaires. Ensuite, les banques prêtent au taux d'intérêt préférentiel. Dans la foulée de la crise des liquidités et du crédit cependant, le taux des acceptations bancaires a augmenté au cours du quatrième trimestre 2007 mais le taux d'intérêt préférentiel est demeuré inchangé. Cet écart entre les deux taux était relativement stable au cours des dernières années et se situait à environ 165 points de base. Toutefois, au cours du quatrième trimestre 2007, cet écart s'est établi en moyenne à 142 points de base. L'augmentation des coûts de financement, liée à cette compression de l'écart entre le taux d'intérêt préférentiel et le taux des acceptations bancaires, a entraîné une diminution du revenu net d'intérêt de l'ordre de 2,7 millions \$ pour le quatrième trimestre 2007.

SITUATION DE FINANCEMENT GÉNÉRALE

Le portefeuille stable de dépôts des particuliers, d'une valeur de 11,6 milliards \$, constitue la principale source de financement des opérations de la Banque. Cette source de financement privilégiée n'a été que peu affectée par la situation récente des marchés et demeure particulièrement avantageuse. Au cours des cinq dernières années, la Banque a également eu recours à des opérations de titrisation afin de répondre à des besoins spécifiques de financement. Dans ce cas, la Banque utilise le Programme des Obligations hypothécaires du Canada, ainsi que des conduits bancaires de titrisation. En raison de la crise actuelle des liquidités et du crédit, les conduits bancaires ont éprouvé de sérieuses difficultés à financer de nouveaux actifs et en ont considérablement augmenté le coût de financement. Toutefois, le Programme des Obligations hypothécaires du Canada demeure toujours pleinement en vigueur. Au cours du quatrième trimestre 2007, la Banque a ainsi titrisé 405 millions \$ de prêts hypothécaires résidentiels par l'intermédiaire de ce programme, ce qui s'est traduit par un gain de 3,0 millions \$.

SWAPS DE TAUX D'INTÉRÊT

Au nombre de ses stratégies de financement, la Banque a eu recours, au cours des dernières années, à la titrisation de prêts hypothécaires résidentiels par l'intermédiaire de conduits bancaires. Dans le cadre de telles transactions, la Banque a conclu des swaps de taux d'intérêt en vertu desquels elle paie aux conduits de titrisation le coût de financement variable. La crise des liquidités et du crédit a toutefois entraîné une augmentation de ces coûts de financement, ce qui s'est traduit par une diminution de 2,8 millions \$ de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt. Cette baisse de valeur a été comptabilisée dans les autres revenus des opérations de titrisation.

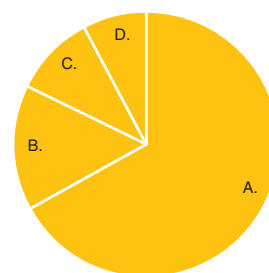
REVENU TOTAL

Le revenu total s'établissait à 583,9 millions \$ pour l'exercice financier 2007, en croissance de 44,1 millions \$ ou 8 %, comparativement à l'exercice financier 2006, alors que les revenus s'établissaient à 539,8 millions \$. Cette croissance est principalement liée à l'amélioration du revenu net d'intérêt, ainsi qu'à l'amélioration de certaines autres sources de revenus, telles que détaillées ci-après.

Composition du revenu total

(en pourcentage)

- A. Revenu net d'intérêt 66,8 %
- B. Frais et commissions sur prêts et dépôts 15,2 %
- C. Revenus liés aux marchés financiers⁽¹⁾ 10,0 %
- D. Autres 8,0 %



(1) Incluent les revenus liés aux activités de courtage, les revenus de trésorerie et de marchés financiers et les revenus de titrisation.

REVENU NET D'INTÉRÊT

Le revenu net d'intérêt s'est apprécié de 9 % et s'établissait à 390,2 millions \$ en 2007, comparativement à 357,2 millions \$ en 2006, comme l'indique le tableau 8 ci-après. Cette augmentation substantielle des revenus découle principalement de la croissance des portefeuilles de prêts et de dépôts et de la gestion plus serrée des liquidités de la Banque. La marge nette d'intérêt s'est également améliorée, passant de 2,14 % en 2006 à 2,31 % en 2007. En fin d'année, la crise des liquidités et du crédit a eu pour effet de réduire la marge nette d'intérêt, toutefois, la situation des taux sur le marché canadien s'est partiellement rétablie.

La Banque utilise des instruments financiers dérivés afin de gérer le risque de taux d'intérêt et de liquidité associé à certains de ses portefeuilles de prêts et de dépôts. Selon l'évolution des taux d'intérêt et la composition des portefeuilles en termes d'échéances et de types de produits, le rendement réel des portefeuilles peut fluctuer de manière substantielle. Par conséquent, l'utilisation d'instruments financiers dérivés permet à la Banque de gérer ses risques, et le revenu net d'intérêt doit être analysé en prenant leurs effets en considération. La Banque utilise également des modèles afin de quantifier l'impact potentiel de divers scénarios de taux sur les revenus et les capitaux propres futurs, tel qu'il est expliqué à la section « Activités de gestion de l'actif et du passif », à la page 47 du présent Rapport de gestion.

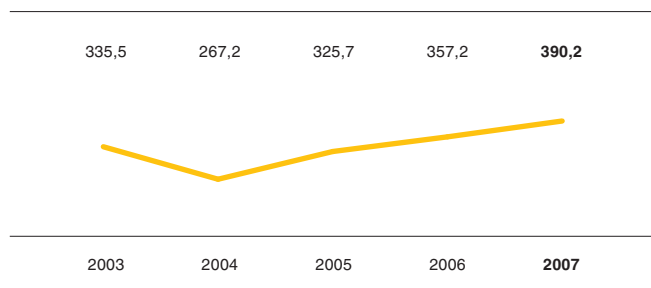
Tableau 8
Évolution du revenu net d'intérêt

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en millions de dollars et en pourcentage)

	2007				2006			
	Volume moyen en %	Volume moyen	Intérêt	Taux moyen	Volume moyen en %	Volume moyen	Intérêt	Taux moyen
Actif								
Liquidités et valeurs mobilières	16,6 %	2 797 \$	71,8 \$	2,57 %	20,8 %	3 472 \$	82,1 \$	2,36 %
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente	4,0	672	19,8	2,95	3,9	653	19,5	2,98
Prêts								
Personnels	26,3	4 437	331,5	7,47	24,2	4 035	292,5	7,25
Hypothécaires résidentiels	36,7	6 188	341,5	5,52	34,5	5 753	306,5	5,33
Hypothécaires commerciaux	4,0	671	44,2	6,59	3,6	607	39,4	6,48
Commerciaux et autres	9,3	1 563	97,6	6,25	9,4	1 562	94,9	6,07
Autres éléments d'actifs	3,1	532	2,5	0,46	3,6	609	2,3	0,38
Total-actif	100,0 %	16 860 \$	908,9 \$	5,39 %	100,0 %	16 691 \$	837,2 \$	5,02 %
Passif et capitaux propres								
Dépôts à vue et à préavis		2 662 \$	19,5 \$	0,73 %		2 560 \$	15,4 \$	0,60 %
Dépôts à terme		10 990	447,4	4,07		10 895	423,0	3,88
Autres dépôts		1 637	21,9	1,34		1 648	19,3	1,17
Passif au titre d'instruments financiers dérivés		–	22,2	–		–	9,6	–
		15 289	511,0	3,34		15 103	467,3	3,09
Acceptations		140	–	–		111	–	–
Autres éléments de passifs		328	–	–		349	–	–
Débitures subordonnées		150	7,7	5,16		203	12,7	6,26
Capitaux propres		953	–	–		925	–	–
Total-passif et capitaux propres		16 860 \$	518,7 \$	3,08 %		16 691 \$	480,0 \$	2,88 %
Revenu net d'intérêt			390,2 \$	2,31 %			357,2 \$	2,14 %

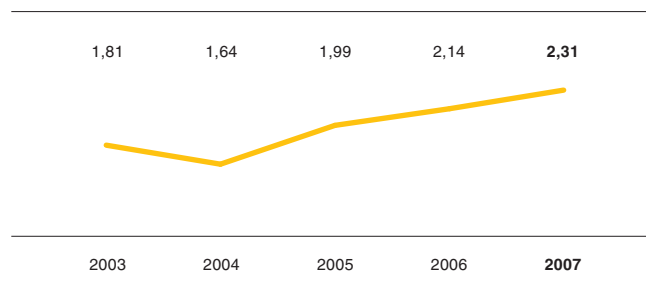
Revenu net d'intérêt

(en millions de dollars)



Marge nette d'intérêt

(revenu net d'intérêt en pourcentage de l'actif moyen)



AUTRES REVENUS

Les autres revenus s'établissaient à 193,7 millions \$ en 2007, comparativement à 182,6 millions \$ en 2006. Cette hausse de 11,1 millions \$ pour l'exercice financier 2007 est principalement attribuable au gain dégagé à la suite de la restructuration mondiale de Visa, aux frais et commissions sur prêts et dépôts et aux revenus tirés de la vente de fonds communs de placement. Ces éléments ont été contrebalancés, en partie, par la baisse des revenus de titrisation.

Les frais et les commissions perçus sur prêts et dépôts ont augmenté à 88,7 millions \$ en 2007, alors qu'ils étaient de 84,6 millions \$ en 2006, principalement en raison de l'augmentation des revenus découlant de l'administration des dépôts et des commissions liées à l'utilisation de cartes de crédit.

Les revenus tirés des activités de courtage ont augmenté à 32,4 millions \$, alors qu'ils étaient de 31,4 millions \$ en 2006, malgré une baisse de valeur de 2,1 millions \$ de titres adossés à des créances. L'amélioration est principalement attribuable aux activités de courtage institutionnel. Les revenus de trésorerie et de marchés financiers, à 19,3 millions \$ en 2007, sont supérieurs à l'an dernier, alors qu'ils étaient de 15,2 millions \$, malgré la charge de 0,8 million \$ liée à l'effet de la crise des liquidités et du crédit ayant sévi en fin d'année. On doit noter que ces résultats incluent notamment un gain de 4,4 millions \$ issu de la vente d'une partie des actions de la Bourse de Montréal, ainsi qu'une perte de 4,3 millions \$ issue de la cession de certaines valeurs mobilières.

Les revenus tirés de la vente de fonds communs de placement ont augmenté de 2,8 millions \$ et s'établissaient à 13,4 millions \$ en 2007. La Banque bénéficie actuellement

de la demande soutenue pour ce type d'investissement au Canada. De plus, le partenariat avec l'Industrielle Alliance permet à la Banque d'offrir une excellente sélection de fonds. Tout comme en 2005 et 2006, la reconnaissance des bénéfices de 5,2 millions \$ découlant des activités abandonnées est également largement attribuable à la bonne performance du réseau de distribution de la Banque.

Les revenus d'assurance crédit proviennent essentiellement de programmes d'assurance portant sur les prêts déboursés par la Banque. Les revenus sont demeurés stables à 12,6 millions \$ en 2007 comparativement à 2006. Les revenus tirés de régimes enregistrés autogérés ont diminué à 9,6 millions \$ en 2007, alors qu'ils s'établissaient à 10,5 millions \$ en 2006. La baisse de ces revenus est liée à l'évolution du marché qui influence à la baisse le nombre de régimes enregistrés autogérés (voir la section sur les arrangements hors bilan à la page 40 du présent Rapport de gestion).

Les revenus de titrisation ont diminué à 6,4 millions \$ en 2007, alors qu'ils s'élevaient à 10,0 millions \$ en 2006. La diminution des revenus découle principalement de l'imputation en 2007 d'une charge de 2,8 millions \$ relative à la réévaluation de certains swaps de taux d'intérêt, tel qu'il est expliqué à la page 26 du présent Rapport de gestion. Au cours de l'exercice 2007, la Banque a titrisé plus de 860 millions \$ de prêts hypothécaires résidentiels, alors qu'elle en avait cédé près de 650 millions \$ en 2006. La note 8 des états financiers consolidés fournit de plus amples renseignements sur ces opérations.

Au cours de l'exercice 2007, la Banque a également comptabilisé un gain de 4,0 millions \$ découlant de la restructuration mondiale de Visa.

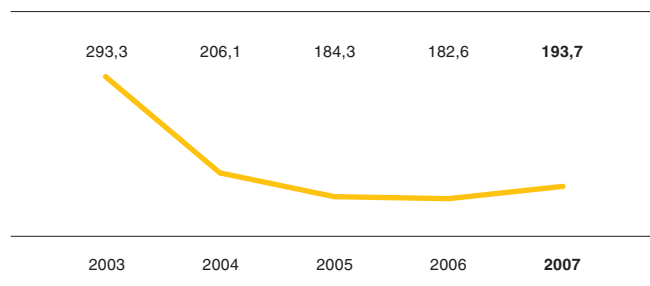
Tableau 9
Autres revenus

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en millions de dollars)

	2007	2006	2005	Variation 07/06
Frais et commissions sur prêts et dépôts				
Frais bancaires sur les dépôts	50,7 \$	47,9 \$	47,7 \$	6 %
Commissions sur prêts	23,4	23,7	30,4	(1)
Commissions sur cartes de crédit	14,6	13,0	11,1	12
Sous-total – frais et commissions sur prêts et dépôts	88,7	84,6	89,2	5
En % de l'actif moyen	0,53 %	0,51 %	0,55 %	
Autres				
Revenus tirés des activités de courtage	32,4	31,4	28,1	3
Revenus de trésorerie et de marchés financiers	19,3	15,2	16,2	27
Revenus tirés de la vente et de la gestion de fonds communs de placement	13,4	10,6	9,6	26
Revenus d'assurance crédit	12,6	12,6	7,7	–
Revenus de régimes enregistrés autogérés	9,6	10,5	11,8	(9)
Revenus de titrisation	6,4	10,0	11,7	(36)
Revenus de fiduciaires	1,3	1,2	1,0	8
Gain sur cession et sur modification de participation	4,0	0,9	–	344
Autres	6,0	5,6	9,0	7
Sous-total – autres	105,0	98,0	95,1	7
En % de l'actif moyen	0,62 %	0,58 %	0,58 %	
Total – autres revenus	193,7 \$	182,6 \$	184,3 \$	6 %
En % de l'actif moyen	1,15 %	1,09 %	1,13 %	

Autres revenus

(en millions de dollars)

**PROVISION POUR PERTES SUR PRÊTS**

La provision pour pertes sur prêts s'élevait à 40,0 millions \$ en 2007, comme en 2006. Elle représentait 0,30 % du portefeuille moyen de prêts, acceptations bancaires et valeurs acquises en vertu de conventions de vente comparativement à 0,32 % en 2006, reflétant l'amélioration du crédit des portefeuilles.

L'économie canadienne a connu une autre bonne année en 2007, ce qui a permis à la Banque de maintenir les pertes sur prêts à l'intérieur des attentes de la direction. Encore cette année, l'économie canadienne a su compenser, pour l'instant du moins, l'effet de l'appréciation du dollar canadien et de la montée des prix de l'énergie. La vigueur du marché du travail, le faible niveau des taux d'intérêt et la force de l'économie dans l'Ouest canadien ont certainement contribué à la bonne performance des divers portefeuilles. Le tableau suivant présente la provision pour pertes sur prêts de 2005 à 2007.

Tableau 10
Provision pour pertes sur prêts

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en millions de dollars)

	2007	2006	2005
Prêts personnels	27,7 \$	27,7 \$	25,1 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	1,3	0,4	0,6
Prêts hypothécaires commerciaux	0,2	(0,2)	1,6
Prêts commerciaux et autres	10,8	12,1	12,7
Total—provision pour pertes sur prêts	40,0 \$	40,0 \$	40,0 \$
En % du portefeuille moyen de prêts, acceptations bancaires et valeurs acquises en vertu de conventions de vente	0,30 %	0,32 %	0,33 %

FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊT

Les frais autres que d'intérêt s'élevaient à 427,4 millions \$ en 2007, alors qu'ils s'élevaient à 410,8 millions \$ en 2006.

Les salaires et avantages sociaux ont augmenté de 15,7 millions \$ par rapport à 2006. Cette hausse est principalement attribuable à l'effet conjugué des augmentations salariales et de l'augmentation du nombre d'employés. Le nombre total d'employés, en équivalent temps plein, est ainsi passé de 3 238 au 31 octobre 2006 à 3 289 au 31 octobre 2007, et ce recrutement a essentiellement été dédié au soutien des initiatives de développement du secteur Services financiers aux particuliers. Des augmentations de plus de 3,0 millions \$ en rémunération variable (reflétant le dépassement des objectifs fixés pour 2007) et de plus de 3,0 millions \$ en rémunération à base d'actions ont également contribué à la hausse des salaires et avantages sociaux au cours de l'exercice financier 2007.

Les coûts relatifs aux locaux et aux technologies ont augmenté légèrement, passant de 108,1 millions \$ en 2006 à 111,5 millions \$ en 2007. Cette augmentation est principalement attribuable à la hausse de la charge d'amortissement des projets technologiques capitalisés et à la hausse des loyers et des impôts fonciers. Les dépenses liées aux systèmes d'information de la Banque peuvent fluctuer de façon importante d'une année à

l'autre, en fonction des solutions technologiques retenues. En 2007, la Banque a continué de consacrer des ressources importantes afin de mettre à jour son environnement bureau-tique. À cet égard, des investissements additionnels de près de 15 millions \$ en 2007 se sont ajoutés aux 12 millions \$ déjà investis auparavant. Le nouvel environnement a permis d'améliorer l'efficacité des communications de la Banque et la robustesse de son réseau. Au cours des prochaines années, la Banque prévoit investir près de 40 millions \$ annuellement, notamment pour convertir ses systèmes de carte de débit et de crédit actuels en systèmes de carte à puce, de même que pour améliorer ses outils de gestion de la clientèle. Ces améliorations devraient permettre à la Banque de mieux servir sa clientèle et de favoriser l'approche et la rétention de nouveaux clients.

Les autres dépenses s'élevaient à 86,6 millions \$ en 2007, comparativement à 89,1 millions \$ en 2006. Cette baisse est principalement attribuable à la diminution des frais de taxes et assurances, principalement en raison de la réduction de la charge relative à la taxe sur le capital découlant de réorganisations corporatives. Notons par ailleurs que les charges de publicité et développement des affaires ont augmenté de 10 %, ce qui illustre les efforts visant à supporter la croissance des affaires. Le tableau 11 illustre l'évolution des frais autres que d'intérêt de 2005 à 2007.

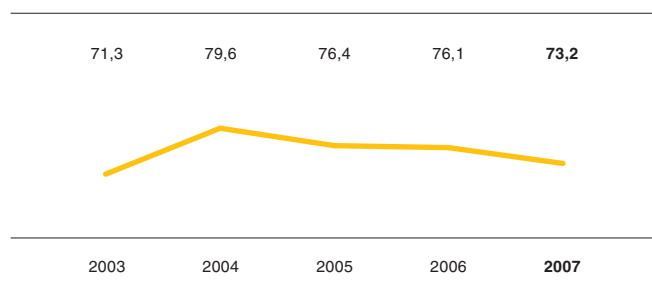
Tableau 11
Frais autres que d'intérêt

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en millions de dollars)

	2007	2006	2005	Variation 07/06
Salaires et avantages sociaux				
Salaires	146,9 \$	140,8 \$	133,8 \$	
Avantages sociaux	53,1	50,0	45,4	
Rémunérations liées à la performance	29,3	22,8	19,5	
Sous-total – salaires et avantages sociaux	229,3	213,6	198,7	7 %
En % de l'actif moyen	1,36 %	1,28 %	1,22 %	
Frais d'occupation de locaux et technologie				
Équipements et services informatiques	42,5	42,0	39,0	
Loyers et impôts fonciers	34,5	33,6	33,1	
Amortissement	27,4	26,0	28,4	
Entretien et réparation	5,4	4,9	5,3	
Services d'utilité publique	1,3	1,2	1,1	
Autres	0,4	0,4	2,1	
Sous-total – frais d'occupation de locaux et technologie	111,5	108,1	109,0	3 %
En % de l'actif moyen	0,66 %	0,65 %	0,67 %	
Autres				
Honoraires et commissions	19,0	19,2	16,5	
Taxes et assurances	18,8	23,9	23,6	
Communications et frais de déplacement	18,3	17,5	17,6	
Publicité et développement des affaires	16,8	15,3	13,2	
Articles de bureau et publications	6,2	6,0	6,0	
Recrutement et formation	2,8	2,1	2,3	
Autres	4,7	5,1	3,0	
Sous-total – autres	86,6	89,1	82,2	(3) %
En % de l'actif moyen	0,52 %	0,53 %	0,50 %	
Total – frais autres que d'intérêt	427,4 \$	410,8 \$	389,9 \$	4 %
En % de l'actif moyen	2,54 %	2,46 %	2,39 %	
En % du revenu total (ratio d'efficacité)	73,2 %	76,1 %	76,4 %	

Ratio d'efficacité

(frais autres que d'intérêt en pourcentage du revenu total)



RATIO D'EFFICACITÉ

Le ratio d'efficacité s'est substantiellement amélioré, passant de 76,1 % en 2006 à 73,2 % en 2007 (sur la base des activités poursuivies). Dans l'ensemble, l'augmentation de 8 % des revenus a plus que contrebalancé l'augmentation de 4 % des dépenses, et a contribué à l'amélioration du ratio d'efficacité. À ce niveau, l'efficacité demeure tout de même inférieure aux attentes et l'amélioration de l'efficacité demeure une priorité pour la Banque. Le graphique ci-contre illustre la performance de la Banque au cours des dernières années.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Les impôts sur les bénéfices découlant des activités poursuivies pour l'exercice financier 2007 s'élevaient à 26,4 millions \$ (taux d'imposition effectif: 22,7 %), comparativement à 23,4 millions \$ (taux d'imposition effectif: 26,3 %) pour l'exercice financier 2006.

Tableau 12

Rapprochement entre la charge d'impôts découlant des activités poursuivies et le montant des impôts en dollars, en appliquant le taux prévu par la loi

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en millions de dollars)

	2007		2006	
Impôts sur les bénéfices au taux prévu par la loi	38,4 \$	33,0 %	29,3 \$	32,9 %
Variation résultant de ce qui suit :				
Bénéfices liés à des opérations étrangères d'assurance crédit	(3,6)	(3,0)	(2,4)	(2,7)
Dividendes exonérés d'impôt	(2,4)	(2,1)	(1,1)	(1,2)
	32,4	27,9	25,8	29,0
Résolution de divers risques fiscaux	(3,3)	(2,9)	(11,3)	(12,7)
Changements des taux d'imposition	(0,7)	(0,7)	8,6	9,7
Effet du rapatriement de bénéfices liés à des activités étrangères	–	–	4,5	5,1
Économies d'impôts non préalablement comptabilisées liées à l'impôt minimum des institutions financières	–	–	(2,8)	(3,2)
Portion des gains en capital exonérée d'impôt	(1,5)	(1,3)	–	–
Autres	(0,5)	(0,3)	(1,4)	(1,6)
Impôts sur les bénéfices découlant des activités poursuivies, présentés à l'état consolidé des résultats	26,4 \$	22,7 %	23,4 \$	26,3 %

La résolution de divers risques fiscaux, les changements des taux d'imposition, de même que certains gains exonérés d'impôt, tels qu'ils sont présentés dans le tableau ci-dessus, ont été les plus importants items ayant affecté de manière spécifique la charge d'impôt pour l'exercice 2007. En excluant l'incidence de ces items, le taux d'imposition effectif se serait établi à 27,9 % en 2007, comparativement à 29,0 % en 2006. Cette diminution du taux d'imposition pour l'exercice financier 2007 découle principalement de l'augmentation des revenus de dividendes des sociétés canadiennes, exonérés d'impôt, et du fait que la Banque n'a pas comptabilisé de charge d'impôts sur ses bénéfices liés à des opérations étrangères d'assurance crédit sur l'ensemble de l'exercice. Notons que la réorganisation corporative, qui avait contribué à réduire le taux d'imposition appliqué aux bénéfices liés aux opérations étrangères d'assurance crédit, n'avait affecté que partiellement les activités de 2006.

La note 18 des états financiers consolidés fournit également des renseignements additionnels sur les impôts sur les bénéfices.

Le 30 octobre 2007, le ministre des Finances du Canada a déposé un budget qui inclut de nouvelles diminutions des taux d'impôt. Cependant, compte tenu du fait que le gouvernement actuel est minoritaire, les amendements proposés à la Loi de l'impôt sur le revenu ne pourront être considérés comme pratiquement en vigueur pour les besoins de la comptabilité avant qu'ils ne soient adoptés en troisième lecture à la Chambre des Communes. La Banque n'a donc pas reflété l'effet de ces propositions dans ses états financiers consolidés.

Selon l'analyse de la Banque, les amendements proposés impliqueraient une réévaluation des actifs d'impôts futurs, ce qui entraînerait une charge d'impôts futurs d'un montant de 4 millions \$ à 5 millions \$ pour la période durant laquelle les amendements proposés deviendraient pratiquement en vigueur. Au delà de cette période cependant, le taux d'imposition statutaire applicable serait réduit.

Analyse de la situation financière

Au cours de l'exercice financier 2007, les efforts soutenus de l'ensemble des secteurs d'activité ont permis de générer une excellente croissance des volumes d'affaires, dont notamment des portefeuilles de prêts et de dépôts. Par ailleurs, les récents événements touchant les titres adossés à des créances ont également eu des répercussions sur la situation de la Banque, telles que détaillées précédemment. Enfin, l'adoption des nouvelles normes comptables sur les instruments financiers le 1^{er} novembre 2006 a modifié de façon substantielle l'information présentée aux états financiers, notamment pour ce qui est des valeurs mobilières.

Au 31 octobre 2007, l'actif total de la Banque s'établissait à 17,8 milliards \$, comparativement à 17,3 milliards \$ au 31 octobre 2006, comme l'indique le tableau 13. L'actif administré s'élevait à 15,6 milliards \$, alors qu'il était de 14,7 milliards \$ à la fin de l'exercice financier précédent. Ces changements sont expliqués dans les sections suivantes du présent Rapport de gestion.

Tableau 13
Actif au bilan

Aux 31 octobre (en millions de dollars)

	2007	2006	2005	Variation 07/06
Liquidités et valeurs mobilières	3 023 \$	3 412 \$	3 258 \$	(11) %
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente	540	802	508	(33)
Prêts				
Personnels	4 958	4 168	3 907	19
Hypothécaires résidentiels	6 233	5 986	5 807	4
Hypothécaires commerciaux	684	659	596	4
Commerciaux et autres	1 557	1 477	1 540	5
	13 432	12 290	11 850	9
Provisions cumulatives pour pertes sur prêts	(115)	(125)	(130)	(8)
Total des prêts	13 317	12 165	11 720	9
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	112	150	146	(25)
Autres éléments d'actif	795	767	875	4
Actif au bilan	17 787 \$	17 296 \$	16 507 \$	3 %
Liquidités et valeurs mobilières en % de l'actif au bilan	17,0 %	19,7 %	19,7 %	
Prêts et valeurs acquises en vertu de conventions de revente en % de l'actif au bilan	77,9 %	75,0 %	74,1 %	

LIQUIDITÉS

Les liquidités de la Banque correspondent à l'encaisse, aux dépôts auprès d'autres banques, aux valeurs mobilières, de même qu'aux valeurs acquises en vertu de conventions de revente. Au 31 octobre 2007, ces actifs totalisaient 3,6 milliards \$, alors qu'ils s'établissaient à 4,2 milliards \$ au 31 octobre 2006. Les liquidités de la Banque se composent à plus de 58 % de valeurs émises ou garanties par le Canada, des provinces et des corps municipaux. L'encaisse, d'autres titres d'emprunt et les titres de participation complètent le portefeuille. Ces liquidités permettent à la Banque de répondre à ses engagements à court terme, notamment afin de déboursier des prêts et gérer les échéances de son portefeuille de dépôts, et sont également utilisées pour ses autres opérations courantes. Toutefois, leur rendement est généralement inférieur à celui que la Banque peut générer par ses activités de prêt. Ainsi, la diminution des liquidités au cours de l'exercice découlant de la gestion rigoureuse des liquidités explique, en partie, l'amélioration de la marge nette d'intérêt.

Pour la Banque, l'effet de la crise des liquidités et du crédit, ayant affecté le marché des titres adossés à des créances, est demeuré limité jusqu'à maintenant, tel que discuté à la page 25 du présent Rapport de gestion, notamment en raison du fait que la Banque détenait peu de ces titres. De plus, les principales sources de financement de la Banque, à savoir : les dépôts de particuliers et la titrisation de prêts hypothécaires par l'entremise du Programme des Obligations hypothécaires du Canada, sont demeurées relativement insensibles à ces événements pour le moment. La Banque continue tout de même à exercer une vigie de la situation afin de pouvoir éventuellement adapter ses stratégies.

Au 31 octobre 2007, le gain net non réalisé relatif au portefeuille de titres disponibles à la vente était de 10,3 millions \$, tel que détaillé à la note 6 des états financiers consolidés.

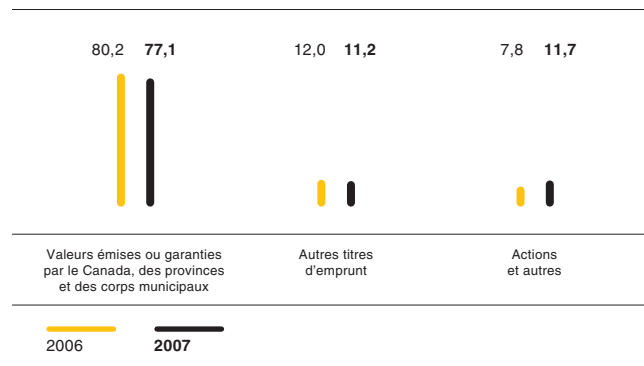
Ce gain net est principalement attribuable aux actions de la Bourse de Montréal. Les moins-values non réalisées du portefeuille de placement étaient de 4,5 millions \$. Ces baisses de valeur portent principalement sur des portefeuilles d'actions ordinaires et d'actions privilégiées, lesquels ont été affectés durant la seconde portion de l'exercice, par la baisse des marchés. La Banque croit que ces baisses de valeurs devraient se résorber au cours des prochains mois et, conséquemment, aucune diminution de valeur n'a été constatée.

À la suite de l'adoption des nouvelles normes sur les instruments financiers, les valeurs mobilières sont maintenant présentées dans les trois catégories suivantes à leur juste valeur :

- Titres disponibles à la vente ;
- Titres détenus à des fins de transaction ;
- Titres désignés comme étant détenus à des fins de transaction.

Valeurs mobilières

(en pourcentage)



AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

Les autres éléments d'actif, excluant les engagements de clients en contrepartie d'acceptations, ont augmenté, passant de 767 millions \$ au 31 octobre 2006 à 795 millions \$ au 31 octobre 2007. Cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation des items en transit liés au règlement de transactions bancaires en fin d'année et des immobilisations corporelles découlant d'investissements importants en technologie au cours de l'exercice 2007. Ces hausses furent partiellement contrebalancées par la diminution de l'actif d'impôt futur et de l'actif au titre d'instruments financiers dérivés. Cet actif correspond principalement à la juste valeur des instruments financiers dérivés et aux intérêts courus sur ceux-ci. Au 31 octobre 2006, cet actif incluait également les pertes reportées de 27,8 millions \$ relatives aux instruments financiers dérivés pour lesquels la comptabilité de couverture était utilisée. Cet élément a été reclassé aux capitaux propres lors de l'adoption des nouvelles normes sur les instruments financiers, le 1^{er} novembre 2006.

PRÊTS ET ACCEPTATIONS BANCAIRES

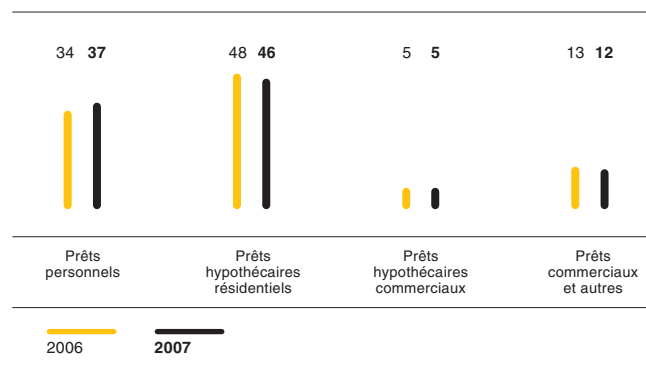
Le portefeuille de prêts et acceptations bancaires, avant la provision pour pertes sur prêts, a augmenté de 9 % à 13,5 milliards \$ au 31 octobre 2007, alors qu'il s'établissait à 12,4 milliards \$ au 31 octobre 2006. Cette hausse est principalement due à la forte croissance des prêts à l'investissement de B2B Trust et des prêts hypothécaires. La composition du portefeuille est détaillée ci-après.

COMPOSITION DU PORTEFEUILLE DE PRÊTS

Le portefeuille de prêts de la Banque est constitué de prêts personnels, de prêts hypothécaires résidentiels, de prêts hypothécaires commerciaux et de prêts commerciaux, y compris des acceptations bancaires. La proportion des différents types de prêts au 31 octobre 2007 est essentiellement la même qu'au 31 octobre 2006. Les portefeuilles de prêts personnels et de prêts hypothécaires résidentiels s'élevaient à 5,0 milliards \$ et 6,2 milliards \$ respectivement et constituaient plus de 80 % des prêts de la Banque, tout comme en 2006. Cette proportion reflète la forte présence de la Banque auprès des particuliers, par l'entremise des secteurs d'activité des Services financiers aux particuliers et de B2B Trust. Le financement commercial, essentiellement auprès de petites et moyennes entreprises, demeure relativement stable à 2,4 milliards \$ au 31 octobre 2007 comparativement à un solde de 2,3 milliards \$ au terme de l'exercice financier 2006.

Composition du portefeuille de prêts

(en pourcentage)

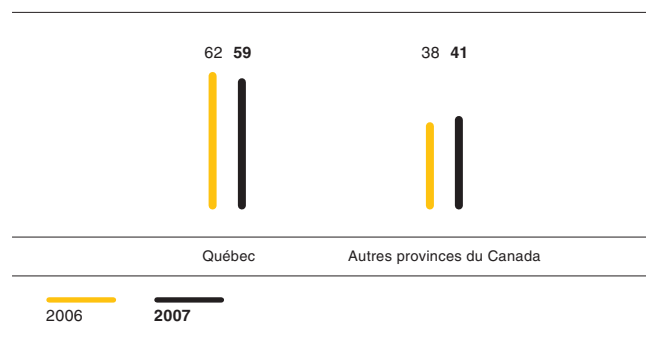


Répartition géographique

Conformément à son plan d'affaires, la Banque œuvre principalement au Québec par l'entremise de ses succursales et centres d'affaires. De même, elle étend ses activités partout au Canada grâce à certains autres centres d'affaires, à un vaste réseau de courtiers et conseillers financiers indépendants qui distribuent ses produits, ainsi qu'aux liens qu'elle maintient avec des détaillants agissant comme intermédiaires pour les activités de financement aux points de vente. Notons également que les opérations de B2B Trust sont principalement réalisées à partir de Toronto. Au 31 octobre 2007, les prêts consentis au Québec représentaient 59 % du total des prêts, un niveau comparable à celui de l'an dernier (62 %), alors que le niveau des prêts consentis hors Québec se situait à 41 %.

Répartition géographique des prêts

(en pourcentage)



Taille des prêts par emprunteur commercial

La Banque maintient la taille des prêts qu'elle octroie à un niveau cohérent avec le niveau de risque qu'elle veut assumer, conformément à ses politiques de gestion du risque de crédit.

Assurances et garanties

Une proportion importante du portefeuille de prêts de la Banque est assurée auprès de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) ou protégée par des actifs donnés en garantie par les emprunteurs.

La SCHL offre un programme d'assurance hypothécaire qui vise à garantir les prêts afin de faciliter l'accès des Canadiens à du financement hypothécaire à coût abordable. La Banque participe à ce programme en tant que prêteur agréé, ce qui lui permet de bénéficier de la couverture d'assurance, de réduire ainsi son risque global de crédit et d'améliorer ses ratios de capital. De plus, en maintenant une forte proportion de prêts hypothécaires résidentiels assurés, la Banque préserve sa capacité à poursuivre ses activités de titrisation qui lui permettent d'optimiser le financement de ses opérations et de gérer ses liquidités. Au terme de l'exercice financier 2007, 45 % des prêts hypothécaires résidentiels étaient assurés par la SCHL, comparativement à 50 % en 2006. Par ailleurs, la Banque considère détenir d'excellentes garanties pour les autres prêts hypothécaires conventionnels pour lesquels la valeur des prêts n'excède jamais 80 % de la valeur estimée des propriétés à l'origine, conformément aux exigences légales.

Les propriétés de cinq logements ou moins, dont un nombre important de résidences unifamiliales, représentent 89 % de l'encours des prêts hypothécaires résidentiels. Le solde moyen de ces prêts se chiffre à environ 99 000 \$, comparativement à près de 93 000 \$ au terme de l'exercice financier 2006.

Les prêts hypothécaires commerciaux sont également garantis par des actifs spécifiques dont, notamment, des projets de construction, des propriétés commerciales, des centres commerciaux et des édifices à bureaux, de même que des usines, des entrepôts et des condominiums industriels. De façon générale, la valeur des prêts n'excède pas 60 % à 75 % de la valeur estimée des propriétés à l'origine.

Le portefeuille de prêts à l'investissement de B2B Trust se compose principalement de prêts sur fonds communs de placement. La valeur de ces placements doit respecter en tout temps certaines modalités des ententes de prêt.

ÉVOLUTION DES PORTEFEUILLES DE PRÊTS

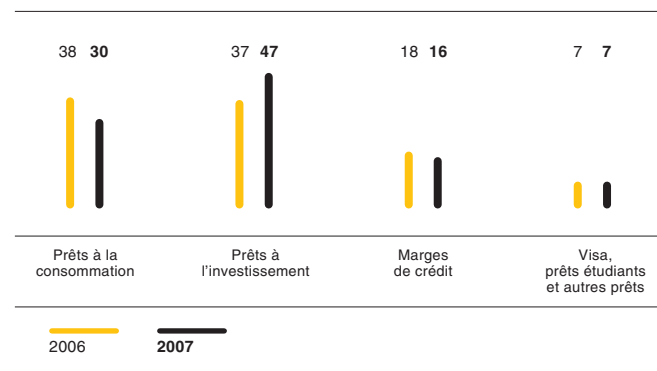
Prêts personnels

Au 31 octobre 2007, le portefeuille de prêts personnels s'élevait à 5,0 milliards \$, une hausse de 790 millions \$ par rapport au 31 octobre 2006. Cette augmentation résulte principalement du portefeuille de prêts à l'investissement de B2B Trust qui a continué de bénéficier des conditions favorables sur les marchés au cours des premiers trimestres, ainsi que du développement soutenu des affaires auprès de ses partenaires. Le portefeuille

de marges de crédit a également augmenté au cours de l'exercice financier pour s'établir à 807 millions \$ au 31 octobre 2007, incluant 307 millions \$ en marges de crédit hypothécaire. Enfin, le portefeuille de prêts souscrits à travers le Canada par l'entremise du réseau de financement aux points de vente est demeuré relativement stable au cours de l'exercice financier.

Composition des prêts personnels

(en pourcentage)



Prêts hypothécaires résidentiels

Comme l'indique le tableau 14, les portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels, y compris les prêts au bilan et les prêts titrisés, ont augmenté de 770 millions \$ au cours de l'exercice financier 2007. Cette performance est principalement attribuable aux conditions économiques favorables, à la vigueur du marché immobilier et à la solide performance des Services financiers aux particuliers supportée par une nouvelle force de développeurs hypothécaires mobiles, et ce, malgré une concurrence toujours soutenue.

Prêts hypothécaires résidentiels par type de propriété

(en pourcentage)

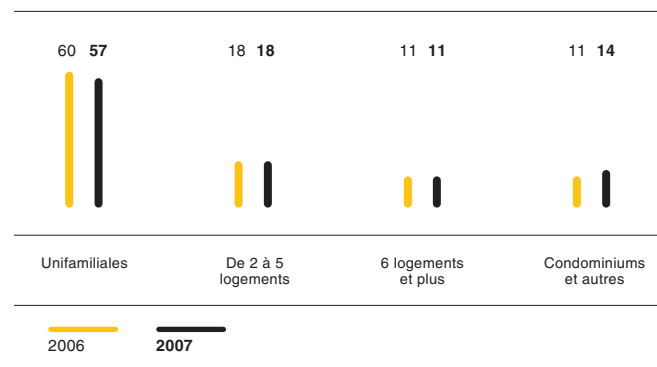


Tableau 14
Portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels
Aux 31 octobre (en millions de dollars)

	2007	2006
Prêts hypothécaires résidentiels inscrits au bilan	6 233 \$	5 986 \$
Prêts hypothécaires résidentiels titrisés (hors bilan)	1 562	1 039
Total des prêts hypothécaires résidentiels, incluant les prêts titrisés	7 795 \$	7 025 \$

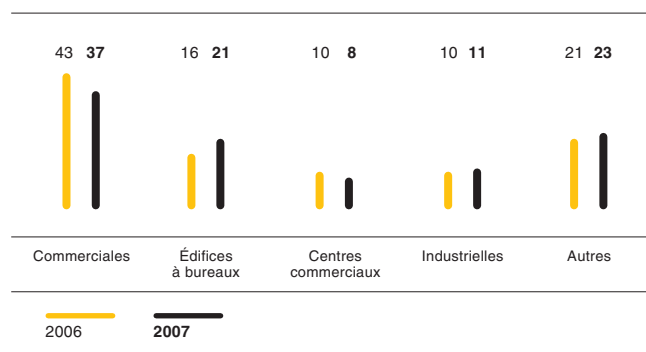
Prêts hypothécaires commerciaux

Le volume de prêts a progressé de près de 4 % par rapport à l'an dernier et s'établissait à 684 millions \$ au 31 octobre 2007, comparativement à 659 millions \$ au 31 octobre 2006. La Banque demeure un acteur reconnu dans le domaine des prêts hypothécaires commerciaux à travers le Canada, ce qui lui a permis de participer à l'évolution favorable du marché dans l'Ouest canadien.

Au 31 octobre 2007, l'Ontario et l'Ouest canadien représentaient 65 % du portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux et le Québec, 35 %, alors qu'au 31 octobre 2006, leurs parts respectives s'établissaient à 72 % et 28 %.

Prêts hypothécaires commerciaux par type de propriété

(en pourcentage)

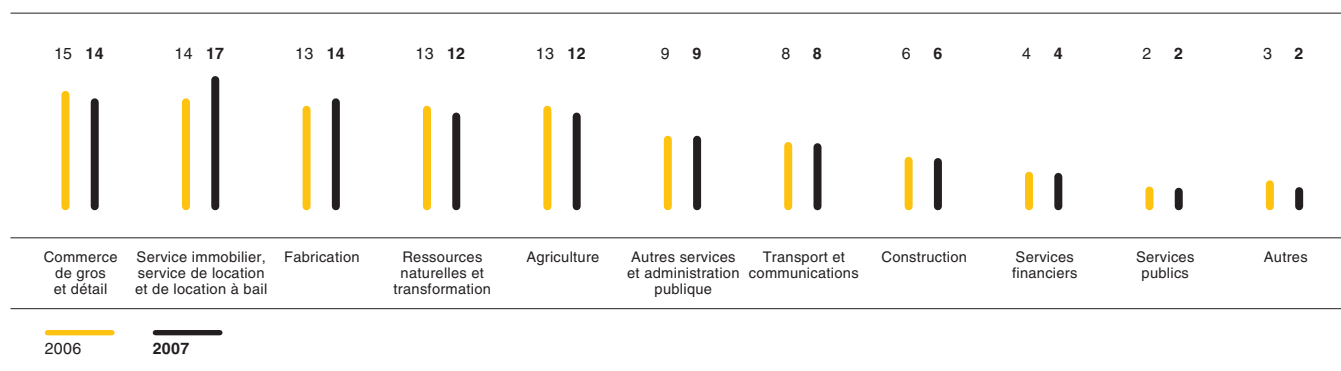


Prêts commerciaux

Au 31 octobre 2007, le portefeuille de prêts commerciaux, y compris les acceptations bancaires, s'élevait à 1,7 milliard \$, en légère hausse par rapport à 2006 alors qu'il s'élevait à 1,6 milliard \$. Cette hausse est principalement attribuable à la croissance du portefeuille de prêts au Québec, alors que le portefeuille de l'Ontario a diminué légèrement. Cette évolution démontre la pertinence de la stratégie de la Banque visant à concentrer ses activités dans les secteurs où elle est en mesure de se démarquer face à la concurrence.

Prêts commerciaux par industrie

(en pourcentage)



Prêts douteux

Les prêts douteux bruts ont diminué, passant de 130,6 millions \$ en 2006 à 103,9 millions \$ en 2007. Quant aux prêts douteux nets, ils étaient de (11,4) millions \$ au 31 octobre 2007, comparativement à 5,4 millions \$ au 31 octobre 2006. L'amélioration de ces indicateurs démontre que la qualité de crédit du portefeuille de prêts demeure solide. L'excellente situation économique au Québec et au Canada au cours des dernières années a permis d'améliorer sensiblement la qualité du portefeuille. De plus, les mesures prises depuis quatre ans afin de réduire l'exposition de

la Banque à des risques de crédit importants, de même qu'une proportion plus élevée de prêts aux particuliers, ont amélioré son profil de risque. Le tableau 15 détaille les prêts douteux par portefeuille.

La provision générale s'établissait à 65,3 millions \$ au 31 octobre 2007, tout comme en 2006. Elle reflète l'estimation quant aux pertes potentielles imputables à la détérioration de la qualité de crédit de prêts qui n'ont pas encore été identifiés comme douteux. La note 7 des états financiers consolidés offre de plus amples renseignements à ce propos.

Tableau 15
Prêts douteux

Aux 31 octobre (en millions de dollars)

	2007			2006		
	Brut	Provisions spécifiques	Net	Brut	Provisions spécifiques	Net
Prêts personnels	16,2 \$	(6,0) \$	10,2 \$	16,1 \$	(5,6) \$	10,5 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	20,4	(1,4)	19,0	16,5	(3,5)	13,0
Prêts hypothécaires commerciaux	4,3	(1,5)	2,8	8,4	(3,5)	4,9
Prêts commerciaux et autres	63,0	(41,1)	21,9	89,6	(47,3)	42,3
Total	103,9 \$	(50,0) \$	53,9 \$	130,6 \$	(59,9) \$	70,7 \$
Provision générale			(65,3)			(65,3)
Total – prêts douteux nets			(11,4) \$			5,4 \$
En % du total des prêts, acceptations bancaires et valeurs acquises en vertu de conventions de revente			(0,1) %			– %

DÉPÔTS

Le portefeuille de dépôts a augmenté, passant de 13,1 milliards \$ au 31 octobre 2006 à 13,9 milliards \$ au 31 octobre 2007. Cette hausse est principalement liée à l'augmentation des dépôts de particuliers. Cette augmentation des dépôts a contribué au financement de la croissance des portefeuilles de prêts. Le tableau 16 présente un sommaire des différents portefeuilles.

DÉPÔTS DE PARTICULIERS

Le total des dépôts de particuliers a augmenté à 11,6 milliards \$ au 31 octobre 2007, comparativement à 11,0 milliards \$ au 31 octobre 2006. Cette croissance provient principalement des dépôts levés par B2B Trust et en succursales. Les dépôts de particuliers en succursales et en provenance d'intermédiaires financiers totalisaient 4,3 milliards \$ et 5,4 milliards \$ respectivement au 31 octobre 2007. Une forte proportion de

ceux-ci sont assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada jusqu'à concurrence de 100 000 \$ par client. Ces dépôts constituent une source de financement particulièrement avantageuse et stable pour la Banque, en raison notamment de leur disponibilité et de leur faible coût par rapport aux dépôts institutionnels. Au 31 octobre 2007, ces dépôts représentaient 83 % du portefeuille total de dépôts de la Banque.

DÉPÔTS D'ENTREPRISES, BANQUES ET AUTRES

Les dépôts d'entreprises et autres dépôts ont augmenté de 169 millions \$ et s'établissaient à 2,3 milliards \$ au 31 octobre 2007, alors qu'ils étaient de 2,1 milliards \$ au 31 octobre 2006. Cette hausse est principalement attribuable à la croissance des dépôts levés auprès de municipalités, alors que les dépôts de trésorerie ont diminué.

Tableau 16
Dépôts

Aux 31 octobre (en millions de dollars)

	2007		2006	
Particuliers				
À vue et à préavis	1 891 \$	13,6 %	1 843 \$	14,1 %
À terme				
Réseau de succursales	4 315	31,1	4 221	32,2
Courtiers	5 359	38,6	4 886	37,3
	9 674	69,7	9 107	69,5
Sous-total – particuliers	11 565	83,3	10 950	83,6
Entreprises, banques et autres				
À vue et à préavis	859	6,2	832	6,4
À terme fixe	1 455	10,5	1 313	10,0
Sous-total – entreprises, banques et autres	2 314	16,7	2 145	16,4
Total – dépôts	13 879 \$	100,0 %	13 095 \$	100,0 %

AUTRES PASSIFS

La diminution de 352 millions \$ des autres passifs au cours de l'exercice financier 2007 est principalement attribuable aux engagements afférents à des valeurs vendues à découvert et aux engagements afférents à des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat, lesquels dépendent des activités de négociation et des stratégies d'investissement, ainsi que de la diminution des acceptations bancaires. Ces baisses ont été partiellement contrebalancées par la hausse des chèques et autres effets en transit, lesquels sont liés au processus de compensation quotidien de la Banque.

DÉBENTURES SUBORDONNÉES

Le montant des débetures subordonnées au 31 octobre 2007 était de 150 millions \$, tout comme au 31 octobre 2006. Ces débetures font partie intégrante du capital réglementaire, tel que détaillé ci-dessous, et fournissent une protection additionnelle pour les déposants de la Banque.

CAPITAUX PROPRES

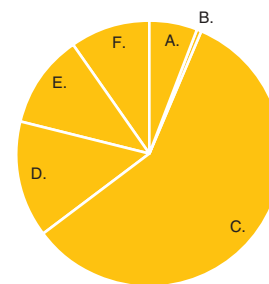
Les capitaux propres s'élevaient à 1 004,7 millions \$ au 31 octobre 2007, alors qu'ils étaient de 946,4 millions \$ au 31 octobre 2006, soit une augmentation de 58,3 millions \$ ou 6 %. Cet accroissement de valeur résulte principalement du bénéfice net de l'exercice financier, déduction faite des dividendes déclarés, de même qu'à l'ajustement positif au cumul des autres éléments du résultat étendu découlant de la réévaluation par la Banque des actions de la Bourse de Montréal qu'elle détenait, à la suite de son inscription initiale à la Bourse de Toronto. La valeur comptable de l'action ordinaire de la Banque, excluant le cumul des autres éléments du résultat étendu, est passée de 31,18 \$ au 31 octobre 2006 à 33,34 \$ au 31 octobre 2007. Au cours de l'exercice financier

2007, la Banque a émis 190 377 actions ordinaires en vertu de son régime d'options d'achat d'actions, pour un produit de 5,3 millions \$. Au 31 octobre 2007, 23 810 813 actions ordinaires étaient en circulation.

Sources de financement

(en pourcentage)

- A. Capitaux propres 6,0 %
- B. Débetures subordonnées 0,9 %
- C. Dépôts à terme de particuliers 58,2 %
- D. Dépôts d'entreprises, banques et autres 13,9 %
- E. Dépôts à vue et à préavis de particuliers 11,4 %
- F. Titrisation 9,6 %

**Tableau 17**
Capital-actions émis et en circulation

Au 28 novembre 2007 (en nombre d'actions)

Actions privilégiées	
Série 9	4 000 000
Série 10	4 400 000
Total des actions privilégiées	8 400 000
Actions ordinaires	23 815 813
Options	165 027

CAPITAL RÉGLEMENTAIRE

La Banque surveille étroitement la qualité de son capital puisqu'il constitue un facteur essentiel dans l'évaluation de son niveau de sécurité et de solidité par rapport à l'ensemble des risques liés à ses activités. Le calcul du capital réglementaire est assujéti aux lignes directrices du Bureau du surintendant des institutions financières du Canada (BSIF). Ces lignes directrices découlent du cadre normatif sur les fonds propres à risque élaboré par la Banque des règlements internationaux (BRI). Selon les normes de la BRI, les banques doivent maintenir un ratio minimum de capital de première catégorie de 4 % et un ratio de capital total d'au moins 8 %. Le BSIF a décrété que les institutions financières canadiennes acceptant des dépôts étaient tenues d'atteindre un ratio minimum de capital de première catégorie d'au moins 7 % et un ratio de capital total d'au moins 10 %. Les tableaux 18 et 19 présentent l'actif pondéré en fonction des risques et le capital réglementaire qui servent au calcul des ratios, tels qu'établis par la BRI. À partir du 1^{er} novembre 2007, la Banque utilisera le nouvel accord ayant été élaboré par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (Bâle II). L'adoption de ce nouvel accord devrait renforcer légèrement les ratios de capital de la Banque.

Tableau 18
Actif pondéré en fonction des risques

Aux 31 octobre (en millions de dollars)

	2007	2006
Éléments inscrits au bilan		
Liquidités	86 \$	42 \$
Valeurs mobilières	328	481
Prêts hypothécaires	2 637	2 400
Autres prêts et engagements de clients en contrepartie d'acceptations	5 906	5 147
Autres éléments d'actifs	476	463
Provisions générales	65	65
Total – éléments inscrits au bilan	9 498	8 598
Éléments hors bilan		
Instruments financiers dérivés	29	27
Engagements de crédit	197	77
Total – actif pondéré en fonction des risques	9 724 \$	8 702 \$

Tableau 19
Capital réglementaire – BRI

Aux 31 octobre (en millions de dollars)

	2007	2006	Variation 07/06
Capital de première catégorie			
Actions ordinaires	256,4 \$	250,6 \$	2 %
Surplus d'apport	0,1	0,5	(80)
Bénéfices non répartis	537,3	485,3	11
Actions privilégiées non cumulatives	210,0	210,0	–
Moins : écarts d'acquisition	(53,8)	(53,8)	–
Total – capital de première catégorie (A)	950,0	892,6	6
Capital de seconde catégorie			
Débentures subordonnées	150,0	150,0	–
Provisions générales	65,3	65,3	–
Gains latents sur des titres disponibles à la vente	11,7	–	s.o.
Total – capital de seconde catégorie	227,0	215,3	5
Titrisation et autres	(45,6)	(28,5)	60
Capital réglementaire – BRI (B)	1 131,4 \$	1 079,4 \$	5 %
Total de l'actif pondéré en fonction des risques (Tableau 18) (C)	9 724,0 \$	8 702,2 \$	
Ratio BRI de première catégorie (A/C)	9,8 %	10,3 %	
Ratio BRI total (B/C)	11,6 %	12,4 %	
Ratio actif/fonds propres	15,8 x	16,1 x	
Capitaux propres tangibles attribuables aux actionnaires ordinaires sur l'actif pondéré en fonction des risques	7,5 %	7,7 %	

DIVIDENDES

L'amélioration constante des résultats au cours des quatre dernières années, combiné à la confiance de la direction et du conseil d'administration envers la performance future de la Banque a amené le conseil à approuver une augmentation de 0,03 \$ ou 10 % du dividende trimestriel, ce qui le porte à 0,32 \$ par action ordinaire. Le conseil d'administration doit approuver trimestriellement les versements de dividendes sur les actions privilégiées et ordinaires. De plus, la

déclaration et le versement de dividendes sont assujettis à certaines restrictions légales, tel qu'il est expliqué à la note 15 des états financiers consolidés. Pour l'exercice financier 2008, le niveau de paiement de dividende sur actions ordinaires de la Banque pourrait se situer en deçà de 40 % du bénéfice net par action afin qu'un niveau de capital optimal soit maintenu pour supporter les opérations de la Banque. Ceci s'explique en grande partie par l'augmentation de l'actif de la Banque qui requiert davantage de capital.

Tableau 20
Dividendes sur actions et ratio du dividende versé

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en millions de dollars, sauf les montants par action et les ratios du dividende versé)

	2007	2006	2005
Dividendes déclarés sur les actions privilégiées	11,8 \$	11,8 \$	11,8 \$
Dividendes déclarés par action ordinaire	1,16 \$	1,16 \$	1,16 \$
Dividendes déclarés sur les actions ordinaires	27,5 \$	27,4 \$	27,3 \$
Ratio du dividende versé	33,3 %	46,7 %	51,2 %

COTES DE CRÉDIT

Le tableau suivant présente les cotes de crédit de la Banque, telles qu'elles ont été déterminées par les agences de notation.

Tableau 21
Cotes de crédit

Au 31 octobre 2007

	DBRS	Standard & Poor's
Dépôts et dettes de premier rang	BBB	BBB
Instruments à court terme	R-2 (haut)	A-2
Débiteures subordonnées	BBB (bas)	BBB-
Actions privilégiées	Pfd-3	BB+

Les cotes de crédit de la Banque sont demeurées inchangées en 2007. En date du présent rapport, les agences de notation Dominion Bond Rating Service Limited et Standard & Poor's présentaient respectivement des perspectives positives et stables sur les notes attribuées¹.

Les dépôts de particuliers, levés en succursales et en provenance d'intermédiaires financiers, constituent la principale source de financement de la Banque. Dans certaines circonstances toutefois, notamment en période de forte croissance, la Banque doit accéder aux marchés afin de se financer grâce à la titrisation et au financement non garanti. La capacité de la Banque à accéder aux marchés pour obtenir ce type de financement, ainsi que les conditions afférentes sont liées aux cotes de crédit déterminées par les agences de notation telles Dominion Bond Rating Service Limited et Standard & Poor's. Ainsi, les révisions des cotes de crédit de la Banque peuvent avoir une incidence sur le financement de ses activités et sur les exigences en matière de garanties.

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Le tableau suivant présente un sommaire des principales obligations contractuelles, au 31 octobre 2007, échéant au cours de chacune des cinq prochaines années et par la suite. La note 24 des états financiers consolidés complète cette information.

¹ Une perspective sur une note attribuée par S&P est une évaluation de l'évolution potentielle d'une note de crédit à long terme sur un horizon à moyen terme (typiquement de six mois à deux ans). En déterminant une perspective, sont considérés tous changements dans les conditions d'affaires économiques et/ou fondamentales. Une perspective n'est pas nécessairement un précurseur d'un changement à la note ou d'une éventuelle mesure à être prise. Les perspectives S&P signifient ce qui suit :

- « Positive » signifie que la note pourrait être haussée
- « Négative » signifie que la note pourrait être abaissée
- « Stable » signifie qu'il est peu probable que la note change
- « En développement » signifie qu'une note pourrait être haussée ou abaissée

Chaque catégorie de note DBRS est complétée par une de trois perspectives possibles - « Positive », « Stable » et « Négative », ou « Sous revue ». La perspective aide à donner à l'investisseur une compréhension de l'opinion de DBRS au sujet de la tendance pour la note en question. Toutefois, l'investisseur ne doit pas assumer qu'une perspective positive ou négative indique nécessairement qu'un changement à la note est imminent.

Tableau 22
Obligations contractuelles
Au 31 octobre 2007 (en millions de dollars)

	2008	2009	2010	2011	2012	Par la suite	Total
Dépôts à terme	5 459 \$	2 869 \$	1 539 \$	631 \$	626 \$	4 \$	11 128 \$
Engagements afférents à des valeurs vendues à découvert	867	–	–	–	15	47	929
Engagement afférents à des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat	869	–	–	–	–	–	869
Débentures subordonnées	–	–	–	150	–	–	150
Engagements en vertu de baux, contrats de services informatiques et autres	68	69	69	59	51	191	507
Total	7 263 \$	2 938 \$	1 608 \$	840 \$	692 \$	242 \$	13 583 \$

Dans le cours normal de ses activités, la Banque conclut des engagements contractuels de diverses natures. Les principales obligations découlent de l'émission de titres d'emprunt, incluant les dépôts souscrits auprès de particuliers, d'entreprises et d'autres institutions. Ce financement, combiné aux émissions de capital-actions, permet principalement de financer les activités de prêts et d'investissement.

Par ailleurs, la Banque doit également rendre disponibles des liquidités afin de mener à bien certains projets d'investissement en infrastructure, notamment la rénovation du réseau de succursales, la modernisation des plates-formes informatiques, ainsi que les projets visant à respecter les exigences réglementaires. Ces projets nécessiteront des investissements importants de l'ordre de 35 millions \$ à 45 millions \$ annuellement au cours des prochaines années.

Arrangements hors bilan

Dans le cours normal de ses opérations, la Banque conclut plusieurs transactions impliquant des arrangements hors bilan. Notamment, la Banque gère ou administre pour des clients des actifs qui ne sont pas comptabilisés au bilan. Les éléments hors bilan comprennent également des instruments dérivés et les actifs et passifs découlant de l'utilisation de structures d'accueil des entités mises en place à des fins de financement.

BIENS ADMINISTRÉS ET BIENS SOUS GESTION

Les biens administrés et biens sous gestion comprennent principalement les actifs de clients auxquels la Banque fournit divers services administratifs, de même que des prêts hypothécaires commerciaux et résidentiels sous gestion reliés aux activités de titrisation. Par l'intermédiaire de sa filiale Valeurs mobilières Banque Laurentienne, la Banque gère également des portefeuilles de placements de particuliers et d'institutions. Le tableau 23 illustre l'ensemble des biens administrés et des biens sous gestion. Au 31 octobre 2007, ces éléments totalisaient 15,6 milliards \$, en hausse de 0,9 milliard \$ par rapport au 31 octobre 2006.

Les actifs liés aux régimes de retraite autogérés sont demeurés relativement inchangés d'un exercice financier à l'autre. Les efforts soutenus de la Banque et de sa filiale B2B Trust ont permis de contrebalancer l'effet de concurrence accrue dans ce segment. La Banque anticipe toutefois qu'à moyen terme ces activités continueront à être influencées négativement compte tenu de l'environnement réglementaire qui encourage les intervenants à assurer la gestion de leurs régimes autogérés eux-mêmes.

Les actifs de courtage des clients ont progressé de près de 4 %, bénéficiant de la bonne performance des marchés boursiers et également des initiatives visant à accroître les opérations de courtage. Les actifs institutionnels, liés aux activités de fiducies, ont pour leur part augmenté de près de 6 % par rapport au 31 octobre 2006.

Les actifs des fonds communs de placement ont progressé de 211 millions \$ ou 15 % en 2007. Les conditions de marchés favorables et la demande soutenue pour ces produits d'épargne, de même que les initiatives relatives à la distribution de ces produits expliquent ce résultat encourageant. Notons que, depuis la cession de ses activités de gestion de fonds communs de placement à l'Industrielle Alliance au cours de l'exercice financier 2005, la Banque a concentré ses efforts, par l'entremise de son réseau de succursales, dans la distribution de fonds communs de placement auprès de sa clientèle de détail.

Les prêts hypothécaires sous gestion ont augmenté de 42 %, essentiellement en raison des opérations de titrisation effectuées au cours de l'exercice financier. La gestion de ces actifs permettra à la Banque de tirer des revenus de gestion conséquents au cours des prochaines années. Les autres actifs de particuliers en fiducie ont diminué de 3 millions \$ par rapport à l'an dernier. Les frais, commissions et autres revenus tirés de ces actifs, lesquels sont détaillés au tableau 9 présenté à la page 28 du présent Rapport de gestion, contribuent de manière importante à la rentabilité de la Banque.

Tableau 23
Biens administrés et biens sous gestion

Aux 31 octobre (en millions de dollars)

	2007	2006	Variation 07/06
REER et FERR autogérés	8 429 \$	8 415 \$	– %
Actifs de courtage de clients	1 995	1 924	4
Institutionnels	1 824	1 725	6
Prêts hypothécaires sous gestion	1 742	1 223	42
Fonds communs de placement	1 616	1 405	15
Autres – Particuliers	30	33	(9)
Total – biens administrés et biens sous gestion	15 636 \$	14 725 \$	6 %

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Dans le cours normal de ses affaires, afin de se protéger contre les risques de fluctuation des taux d'intérêt, des taux de change et des indices sur lesquels est établi le rendement des dépôts indicels, ainsi qu'afin de répondre à la demande de ses clients et de dégager un revenu de ses activités de négociation, la Banque souscrit divers contrats et engagements qui se traduisent en produits dérivés.

Tous les produits dérivés sont inscrits au bilan à leur juste valeur. Les opérations sur produits dérivés sont mesurées en fonction des montants nominaux de référence. Toutefois, ces derniers ne sont pas inscrits au bilan car ils ne représentent pas les montants réels échangés. De même, les montants nominaux, bien qu'ils servent de base aux calculs de paiements, ne reflètent pas le risque de crédit afférent aux instruments financiers dérivés.

Les montants nominaux de référence des produits dérivés de la Banque totalisaient 11,1 milliards \$ au 31 octobre 2007, comparativement à 12,6 milliards \$ au 31 octobre 2006. Les justes valeurs positives des instruments financiers dérivés désignés comme instruments de couverture et à des fins autres que de couverture totalisaient respectivement 11 millions \$ et 63 millions \$, contre 3 millions \$ et 58 millions \$ au 31 octobre 2006, tandis que les justes valeurs négatives des instruments financiers dérivés désignés comme instrument de couverture et à des fins autres que de couverture totalisaient respectivement 18 millions \$ et 66 millions \$, comparativement à 17 millions \$ et 20 millions \$ au 31 octobre 2006.

Les notes 3 et 22 des états financiers consolidés présentent de plus amples informations sur les types de produits dérivés ainsi que sur leur comptabilisation.

STRUCTURES D'ACCUEIL

La Banque utilise des structures d'accueil pour la titrisation de prêts hypothécaires résidentiels dans le but principal d'obtenir du financement, ainsi que dans une autre mesure, de réduire le risque de crédit et de gérer son capital. La Banque n'agit pas à titre d'intermédiaire pour des clients dans ce type d'activité.

Dans le cadre d'une opération générique de titrisation, une entité cède des actifs à une structure d'accueil, généralement constituée sous forme de fiducie au Canada, contre de l'argent.

La structure d'accueil finance ces achats par l'émission d'obligations à terme ou de papier commercial. Les ventes des créances s'accompagnent le plus souvent d'un rehaussement de crédit afin que les obligations ou le papier commercial bénéficient des meilleures cotes de crédit. Les dépôts de garantie, les actifs excédentaires et les garanties de liquidités constituent les principales formes de rehaussement. Les programmes de titrisation sont souvent assortis de contrats d'échange d'intérêts (swaps) afin de garantir les paiements aux investisseurs.

Les opérations de titrisation sont comptabilisées comme ventes d'actifs uniquement lorsque la Banque est réputée avoir cédé le contrôle des actifs et qu'elle reçoit une contrepartie autre que des droits de bénéficiaire sur ces actifs. La Banque utilise principalement des conduits mis en place par de grandes banques canadiennes, ainsi que le programme des Obligations hypothécaires du Canada développé par la Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL). Au moment de la vente des actifs, la Banque conserve certains droits relatifs aux marges d'intérêt excédentaires et des comptes de réserve, lesquels constituent des droits conservés. De même, la Banque a conclu des contrats d'échange d'intérêts visant à immuniser les structures d'accueil de certains risques de taux d'intérêt et assurer les paiements aux investisseurs. La Banque continue également d'assurer l'administration de tous les actifs titrisés après leur cession. Au 31 octobre 2007, l'encours total des prêts hypothécaires résidentiels titrisés s'élevait à 1 562 millions \$ et les droits conservés connexes à 57 millions \$.

Des revenus de 6,4 millions \$ ont été constatés en 2007 au titre des opérations de titrisation, y compris des gains à la vente de 6,7 millions \$ et des revenus de gestion de 3,2 millions \$. Au cours de l'exercice, la Banque a également ajusté la valeur de certains swaps liés aux opérations de titrisation pour un montant de 2,8 millions \$ à la suite de la crise des liquidités et du crédit. La note 8 des états financiers consolidés donne de plus amples renseignements sur ces structures.

INCIDENCES DES PROGRAMMES DE TITRISATION SUR LES RATIOS DE CAPITAL RÉGLEMENTAIRE

Les cessions effectuées par l'intermédiaire du programme des Obligations hypothécaires du Canada n'ont pas une incidence

importante sur les ratios de capital réglementaire puisque les hypothèques cédées sont assurées par la SCHL et ont déjà un facteur de pondération égal à 0 %. De même, les cessions de prêts hypothécaires résidentiels conventionnels n'ont généralement pas une incidence importante sur les ratios de capital puisque le capital réglementaire est ajusté afin de tenir compte du risque de crédit que continue à assumer la Banque à travers les droits conservés.

Enfin, les cessions de prêts hypothécaires commerciaux effectuées par la Banque ont ordinairement une incidence favorable sur les ratios de capital puisque la Banque ne conserve généralement pas de risque de crédit lorsqu'elle cède ce type de prêts.

ENGAGEMENTS RELATIFS AU CRÉDIT

Dans le cours normal de ses opérations, la Banque utilise divers engagements de crédit hors bilan. Les instruments de crédit utilisés pour répondre aux besoins financiers de ses clients représentent le montant maximal de crédit additionnel que la Banque peut être obligée de consentir si les engagements sont entièrement utilisés. La note 24 des états financiers consolidés donne des informations additionnelles à ce sujet.

GARANTIES

Dans le cours normal de ses activités, la Banque conclut des ententes de garanties qui répondent à la définition de la note d'orientation concernant la comptabilité de l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA), intitulée « Informations à fournir sur les garanties » (NOC-14). Les principaux types de garanties sont des lettres de crédit de soutien et des garanties d'exécution. La note 24 des états financiers consolidés, fournit des renseignements détaillés au sujet de ces garanties.

Tableau 24
Engagements relatifs au crédit

Aux 31 octobre (en millions de dollars)

	2007	2006
Engagements de crédit inutilisés ⁽¹⁾	1 958 \$	2 186 \$
Lettres de crédit documentaire	15 \$	13 \$
Lettres de crédit de soutien et garanties d'exécution	92 \$	95 \$

(1) Exclut des facilités de crédit personnelles totalisant 1 064 074 000 \$ (940 851 000 \$ au 31 octobre 2006) et des marges sur cartes de crédit d'un montant de 863 059 000 \$ (799 113 000 \$ au 31 octobre 2006) puisqu'elles sont révocables au gré de la Banque.

Analyse des résultats trimestriels

ANALYSE DES RÉSULTATS DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2007

Pour le quatrième trimestre terminé le 31 octobre 2007, la Banque a déclaré un bénéfice net de 30,2 millions \$, ou 1,14 \$ dilué par action ordinaire, comparativement à 22,6 millions \$, ou 0,84 \$ dilué par action ordinaire pour le quatrième trimestre 2006. Le rendement des capitaux propres attribuables aux

actionnaires ordinaires s'établissait à 13,8 % pour le quatrième trimestre 2007, comparativement à 10,8 % pour la même période en 2006. Le bénéfice découlant des activités poursuivies s'élevait à 25,7 millions \$, ou 0,95 \$ dilué par action ordinaire, pour ce quatrième trimestre 2007, comparativement à 18,1 millions \$, ou 0,65 \$ dilué par action ordinaire, pour le quatrième trimestre de 2006.

Tout comme en 2006, les activités abandonnées, consécutivement à la vente de la coentreprise BLC-Edmond de Rothschild gestion d'actifs décrite à la page 9 du présent Rapport de gestion, ont également contribué à l'augmentation globale de la rentabilité de la Banque au cours du quatrième trimestre compte tenu de la constatation d'une portion additionnelle du gain sur cession de 5,2 millions \$.

Pour le quatrième trimestre 2007, le revenu total s'établissait à 145,6 millions \$, comparativement à 137,1 millions \$ pour le quatrième trimestre de 2006. Le revenu net d'intérêt a augmenté de 6 %, ou 5,6 millions \$ et ce, malgré l'impact de l'augmentation du coût de financement, tel qu'il a été expliqué à la page 25 du présent Rapport de gestion. Cette augmentation est principalement attribuable à la croissance des portefeuilles de prêts et de dépôts et aux stratégies de gestion plus rigoureuses des liquidités de la Banque. La hausse de 2,9 millions \$ des autres revenus, quant à elle, est principalement attribuable au gain découlant de la restructuration mondiale de Visa. Il convient de souligner également le gain de 3,0 millions \$ réalisé grâce à la titrisation de prêts hypothécaires résidentiels, ainsi que la perte de 2,8 millions \$ liée à la réévaluation des swaps de taux d'intérêt, tel qu'il a été expliqué à la page 26 du présent Rapport de gestion. De plus, la Banque a également comptabilisé une charge de 2,9 millions \$ afin de refléter la baisse de valeur de ses placements dans des titres émis par des conduits non bancaires couverts par « l'Entente de Montréal » au cours du quatrième trimestre 2007.

Pour le quatrième trimestre 2007, la provision pour pertes sur prêts est demeurée stable à 10 millions \$, comparativement à la même période en 2006. Ceci reflète la relative stabilité de la qualité du portefeuille au cours de l'exercice financier. Pour le quatrième trimestre 2007, les frais autres que d'intérêt s'élevaient à 105,8 millions \$, comparativement à 104,8 millions \$ pour le quatrième trimestre 2006. Cette augmentation, par rapport à l'an dernier, est largement attribuable à la hausse de la charge de salaires liée à la croissance des opérations, de même qu'à la dépense d'amortissement plus élevée liée aux investissements technologiques. Ces augmentations ont toutefois été partiellement compensées par une diminution des taxes sur le capital découlant de réorganisations corporatives.

Pour le quatrième trimestre 2007, les impôts sur les bénéfices s'élevaient à 4,1 millions \$, soit un taux d'imposition effectif de 13,8 %. Le taux d'imposition effectif moins élevé par rapport au taux prévu par la loi (approximativement 33 %) découle du faible niveau des impôts sur les revenus de dividendes générés par le portefeuille d'actions canadiennes, ainsi que sur les bénéfices liés aux opérations d'assurance crédit, de même qu'à l'effet de la comptabilisation d'une économie d'impôts de 2,2 millions \$ découlant de la résolution de certaines expositions liées aux impôts. Pour le quatrième trimestre 2006, les impôts sur les

bénéfices s'élevaient également à 4,1 millions \$, soit un taux d'imposition effectif de 18,5 %. Le taux d'imposition effectif moins élevé par rapport au taux prévu par la loi (approximativement 33 %) était principalement attribuable aux retombées positives de réorganisations corporatives.

ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Les résultats trimestriels de la Banque devraient généralement être relativement stables d'un trimestre à l'autre, notamment à cause de la nature des opérations bancaires qui portent sur de grands volumes d'opérations peu susceptibles de subir de fortes fluctuations à court terme. Par contre, puisqu'il compte

un plus petit nombre de jours, les résultats du deuxième trimestre sont généralement légèrement inférieurs, le revenu net d'intérêt étant calculé sur une base quotidienne. Certaines opérations de trésorerie et certaines activités liées aux marchés financiers, dont les opérations de titrisation et les activités de négociation, peuvent également générer de la volatilité. Enfin, les résultats peuvent être influencés, entre autres, par des transactions ou des événements particuliers, ainsi que par des changements dans l'environnement économique, concurrentiel et réglementaire, incluant les politiques fiscales. Le tableau suivant présente les résultats trimestriels de 2007 et 2006.

Tableau 25
Résultats trimestriels

(en millions de dollars, sauf pour les montants par action)

Pour les trimestres terminés les	2007				2006			
	31 oct.	31 juil.	30 avril	31 janv.	31 oct.	31 juil.	30 avril	31 janv.
Revenu total	145,6 \$	151,0 \$	145,7 \$	141,6 \$	137,1 \$	138,0 \$	131,0 \$	133,7 \$
Bénéfice découlant des activités poursuivies	25,7	23,2	20,7	20,6	18,1	6,2	24,6	16,7
Bénéfice net	30,2 \$	23,2 \$	20,7 \$	20,6 \$	22,6 \$	6,2 \$	24,6 \$	17,0 \$
Résultat net par action ordinaire de base	1,14 \$	0,85 \$	0,75 \$	0,74 \$	0,84 \$	0,13 \$	0,92 \$	0,59 \$
dilué	1,14 \$	0,85 \$	0,75 \$	0,74 \$	0,84 \$	0,13 \$	0,91 \$	0,59 \$

De façon générale, le revenu total s'est amélioré d'un trimestre à l'autre principalement en raison de la croissance du revenu net d'intérêt. Cette amélioration relativement constante des revenus aurait dû se traduire par une augmentation similaire du bénéfice net. Toutefois, les éléments décrits ci-après ont eu pour conséquence de modifier la rentabilité au cours de certains trimestres.

ÉLÉMENTS AYANT EU UN IMPACT IMPORTANT SUR LES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Quatrième trimestre 2007

- Gain additionnel de 5,2 millions \$ (4,4 millions \$, net des impôts afférents) comptabilisé au titre des activités abandonnées, relativement à la clause de récupération basée sur les ventes nettes annuelles de fonds communs de placement.
- Charge de 2,9 millions \$ (2,0 millions \$, net des impôts afférents) relative à la baisse de valeur des placements adossés à des actifs.
- Gain relatifs à la restructuration de Visa de 4,0 millions \$ (3,3 millions \$, net des impôts afférents)
- Récupération d'impôt de 2,2 millions \$ découlant de la résolution de divers risques fiscaux.

Deuxième trimestre 2007

- Effet favorable de certains ajustements de nature fiscale de 1,6 million \$.

- Gain de 4,4 millions \$ (3,7 millions \$, net des impôts sur les bénéfiques) résultant de la vente d'une partie des actions de la Bourse de Montréal que la Banque détenait.
- Perte de 4,3 millions \$ (2,9 millions \$, net des impôts afférents) issue de la cession de certaines valeurs mobilières.

Premier trimestre 2007

- Ajustements d'impôts positifs d'une valeur d'environ 0,9 million \$, liés à l'adoption de certaines modifications à l'impôt minimum des institutions financières.

Quatrième trimestre 2006

- Gain additionnel de 5,2 millions \$ (4,4 millions \$, net des impôts afférents) comptabilisé au titre des activités abandonnées, relativement à la clause de récupération basée sur les ventes nettes annuelles de fonds communs de placement.

Troisième trimestre 2006

- Charge additionnelle d'impôts de 11,0 millions \$ découlant de l'adoption du budget fédéral 2006 qui venait réduire la valeur des actifs d'impôts futurs de la Banque.

Deuxième trimestre 2006

- Récupération d'impôts de 10,7 millions \$ découlant de la résolution de divers risques fiscaux.

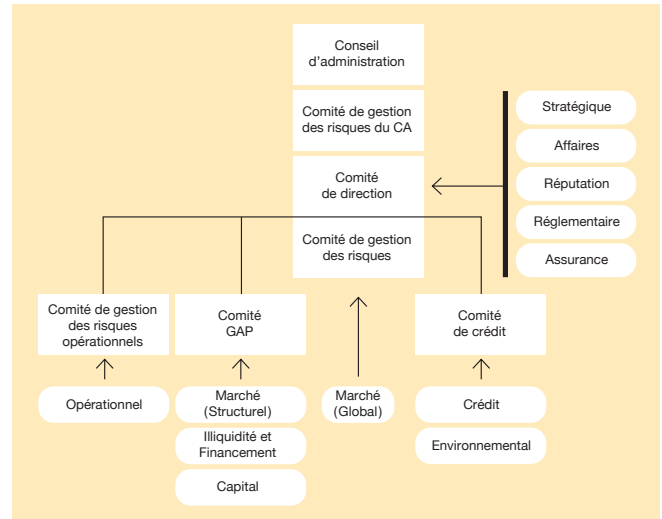
Cadre de gestion intégrée des risques

La Banque est exposée à différents types de risques de par la nature des activités commerciales qu'elle poursuit. En vue de s'assurer de la prise en compte de tous les risques importants auxquels elle pourrait être confrontée, la Banque s'est dotée d'un Cadre de gestion intégrée des risques devant permettre aux administrateurs d'effectuer une supervision en matière d'évaluation et de contrôle des risques.

L'objectif principal de ce Cadre est de créer une culture de gestion des risques axée sur l'établissement de mesures permettant d'optimiser le ratio rendement/risque dans toutes les sphères d'activité de l'institution. Ces mesures comprennent essentiellement :

- l'établissement de processus permettant de déceler, comprendre et évaluer en permanence les risques importants ;
- l'adoption de limites de risque et de politiques de gestion des risques, saines et prudentes ;
- l'établissement et l'application de contrôles internes efficaces, et
- la définition des rôles et responsabilités du comité de direction en matière de gestion des risques.

La gestion des risques est effectuée en fonction des niveaux de tolérance établis par nos comités de gestion et approuvés par le conseil d'administration et ses comités. Les risques sont donc gérés dans le respect des politiques et des plafonds approuvés par le conseil d'administration et conformément à la structure de gouvernance présentée ci-dessous.



RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES COMITÉS DE GESTION DE LA DIRECTION

Le comité de direction s'assure de la bonne mise en application du Cadre de gestion intégrée des risques. Il évalue et révisé les politiques de gestion des risques de marché, de liquidité, de gestion du capital, de crédit, opérationnels et de réputation. Il révisé par ailleurs le code de déontologie et la politique sur la conformité. Il est responsable également de mettre en place l'encadrement nécessaire à la gestion des risques d'affaires, réglementaire, stratégique, de réputation et d'assurance. Ce comité est dirigé par le président et chef de la direction.

Le comité de gestion du risque opérationnel (et ses sous-comités de prévention de la fraude et de sécurité et gouvernance en technologies de l'information) révisé et recommande au comité de direction l'approbation des politiques de gestion du risque opérationnel, revoit le rapport des pertes encourues de nature opérationnelle, révisé et approuve les outils d'identification et d'évaluation de la fréquence et de l'impact des risques opérationnels, révisé les rapports destinés au comité de direction sur les plans d'action des unités d'affaires permettant d'atténuer et de mieux gérer le risque opérationnel, et enfin revoit les indicateurs de risque opérationnel.

Le comité gestion de l'actif et du passif (GAP) chapeaute les activités de gestion du risque structurel de taux d'intérêt et des autres risques de marché relatifs au bilan de l'institution et aux revenus générés par ses activités d'intermédiation financière. Ces champs d'activité couvrent les besoins de financement et de liquidités, l'évolution des éléments du bilan et de la marge nette d'intérêt, et les simulations de l'impact des fluctuations de taux d'intérêt sur la marge nette d'intérêt. Il approuve les recommandations d'opérations de couverture

en conformité avec la politique de gestion du risque structurel et les orientations en matière de structure de capital de l'institution.

Le comité de crédit interne a pour responsabilité première de s'assurer de l'élaboration des politiques de crédit, des procédures et de la mise en place de systèmes d'information relatifs à la gestion des risques de crédit actuels et potentiels de la Banque, ainsi que d'autoriser des prêts dans les limites de ses latitudes. Il est également responsable de revoir la délinquance de tous les types de prêts et d'autoriser les pertes sur prêts dans les limites de ses latitudes et de s'assurer de la suffisance des provisions de pertes sur prêts.

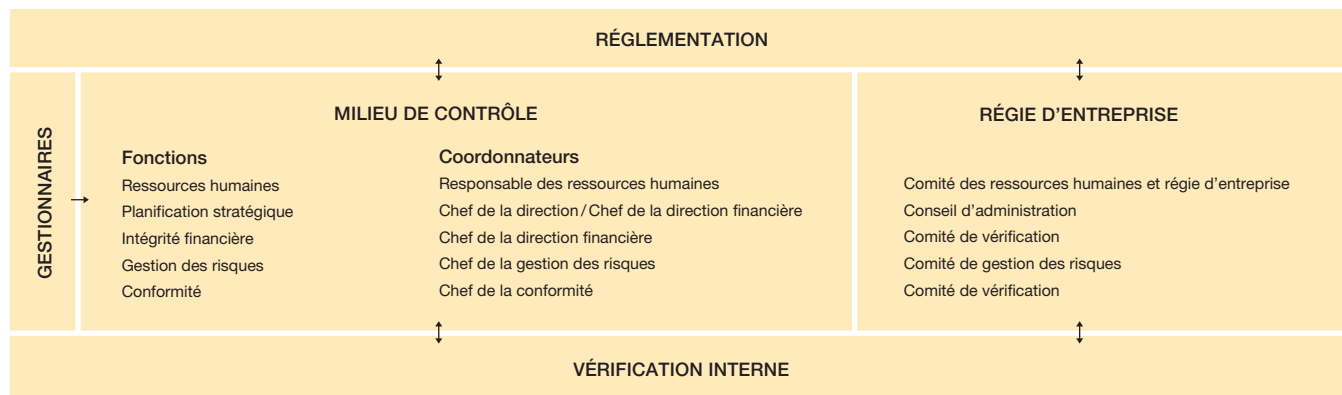
FONCTIONS DE GOUVERNANCE FAVORISANT LA GESTION INTÉGRÉE DES RISQUES

Le tableau qui suit présente la structure de contrôle et de régie d'entreprise de la Banque (« la Structure »), dans laquelle on retrouve plusieurs fonctions de gouvernance favorisant la gestion intégrée des risques. La Structure est divisée en deux zones distinctes, soit le milieu de contrôle et la régie d'entreprise. Le milieu de contrôle fait référence aux processus, procédures et mesures de contrôle et de suivi documentés et appliqués qui

permettent à l'institution de gérer et de contrôler ses activités commerciales et les risques importants qu'elle encourt. Le milieu de contrôle repose ainsi sur cinq fonctions : les ressources humaines, la planification stratégique, l'intégrité financière, la gestion des risques et la conformité. En ce qui a trait à la gouvernance d'entreprise, le conseil d'administration a la responsabilité ultime de s'assurer autant que possible que la tolérance globale au risque soit en accord avec les stratégies et objectifs de la Banque et que ses ressources, sa technologie et ses processus soient alignés sur ses objectifs. La responsabilité de chaque fonction est déléguée à certains membres de la direction qui sont les coordonnateurs du milieu de contrôle, et la supervision des fonctions est effectuée par les comités du conseil d'administration.

Le secteur de la vérification interne joue également un rôle clé au niveau de la structure du Cadre par la mise en place de systèmes fiables et complets visant à surveiller convenablement l'efficacité des contrôles effectués au sein des différentes fonctions du Cadre. Enfin, les exigences requises tant par les autorités réglementaires que par la loi font partie intégrante du Cadre de gestion des risques de la Banque.

STRUCTURE DE CONTRÔLE ET DE RÉGIE D'ENTREPRISE



GESTION DU RISQUE STRATÉGIQUE ET D'AFFAIRES

Le risque stratégique découle de l'inadéquation des plans d'activité, des stratégies, du processus décisionnel, de l'affectation et de l'utilisation des ressources de l'institution, ainsi que de l'incapacité à s'adapter à l'évolution de son cadre opérationnel.

Le risque d'affaires correspond à l'incidence éventuelle défavorable sur les résultats de l'institution résultant de changements de facteurs reliés à l'environnement fiscal, économique, concurrentiel, légal ou comptable.

La haute direction est responsable de gérer le risque stratégique et d'affaires de la Banque. Chaque année, un processus de planification stratégique a lieu. La Banque procède alors à l'analyse des forces, faiblesses, menaces et opportunités afin de déterminer le profil de rentabilité et de risques de ses différents secteurs d'activité. La stratégie

globale de la Banque est donc établie par la haute direction et est soumise au conseil d'administration pour son approbation.

GESTION DU RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit est le risque de perte financière résultant de l'incapacité ou du refus d'une contrepartie de s'acquitter entièrement de ses obligations financières ou contractuelles relativement à un instrument financier figurant ou non au bilan.

La gestion des risques de crédit est une fonction indépendante des opérations, ce qui préserve l'indépendance et l'intégrité de l'évaluation des risques. Le comité de crédit interne a pour mandat de superviser, sur une base opérationnelle, l'ensemble de la gestion du risque de crédit. Un rapport concernant la gestion du risque de crédit est présenté, une fois par trimestre, au comité de direction et au comité de gestion des risques du conseil d'administration. Les politiques dont s'est dotée la

Banque en matière de gestion du risque de crédit assurent une appréciation adéquate des risques. Ces politiques comprennent l'autorisation de crédit par niveau d'autorité, l'attribution de cotes de risque, la gestion des prêts douteux, l'établissement de provisions spécifiques et générales, et la tarification en fonction du risque.

La diversification est l'un des principes fondamentaux en matière de gestion de risques. À cet effet, la politique de crédit établit des lignes directrices visant à limiter les concentrations de crédit par contrepartie, par secteur d'activité, et définissant certains secteurs jugés plus risqués à éviter.

Les politiques sont revues et approuvées périodiquement par le comité de gestion des risques du conseil d'administration.

Pour ce qui est de l'autorisation des contreparties et des prêts, le processus d'autorisation est fortement centralisé. La Banque utilise des systèmes experts pour appuyer le processus décisionnel relatif à la majorité des demandes de crédit personnel à la consommation, de prêts hypothécaires résidentiels et de cartes de crédit ainsi que les prêts commerciaux de petite taille. En ce qui concerne les autres prêts commerciaux, les demandes sont analysées cas par cas par des équipes spécialisées. La Banque assure un suivi rigoureux et systématique de son portefeuille de prêts tant sur le plan qualitatif que quantitatif, grâce à des mécanismes et politiques qui touchent la révision systématique des différents types de dossiers, des systèmes de mise à jour des cotes de risque et l'analyse de la tarification. Chaque mois, le comité de crédit de la Banque révisé la situation des prêts douteux et procède à un suivi des prêts en défaut depuis au moins 90 jours. Les processus de recouvrement sont centralisés et s'appuient sur une expertise spécialisée.

Afin de gérer ses risques, la Banque utilise divers outils. Parmi ceux-ci, un système de cotation des risques à 18 cotes est utilisé pour évaluer tous les crédits de type commercial. À partir d'un certain niveau de cote, les dossiers sont considérés comme étant sous surveillance et leur gestion suit des procédures particulières. En ce qui concerne la qualité des portefeuilles, un prêt est considéré comme douteux lorsque les paiements d'intérêts accusent plus de 3 mois de retard ou si, de l'avis de la direction, il existe un doute raisonnable quant à la possibilité de recevoir la totalité des intérêts et du capital à l'échéance.

Des provisions spécifiques pour pertes sont constituées afin de ramener la valeur comptable des prêts douteux à la valeur de réalisation actualisée estimée. Dans le cas des prêts douteux commerciaux et immobiliers, les provisions sont révisées selon un processus continu sur une base individuelle.

Pour les prêts douteux à la consommation, les provisions sont établies sur les portefeuilles à partir d'une formule qui tient compte de l'historique des pertes.

En sus des provisions spécifiques, la Banque établit une provision générale afin de pourvoir aux pertes émanant de ses portefeuilles de prêts performants selon une méthode qui inclut des facteurs tels que la taille des portefeuilles, leur profil de risque et les pertes historiques.

GESTION DU RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché correspond aux pertes financières que peut encourir la Banque en raison des fluctuations défavorables de la valeur des instruments financiers inscrits ou non au bilan, suite à la variation des paramètres qui sous-tendent leur évaluation, notamment les taux d'intérêt, les taux de change ainsi que les cours boursiers. Ce risque est inhérent aux activités de financement, de placement, de négociation et de gestion de l'actif et du passif de la Banque.

Le **risque de taux d'intérêt** correspond aux pertes financières que la Banque et /ou ses filiales pourraient enregistrer suite à des fluctuations défavorables des taux d'intérêt. La section portant sur les activités de gestion de l'actif et du passif traite en détail de la gestion globale du risque de taux d'intérêt.

Le **risque de change étranger** correspond aux pertes en dollars canadiens que la Banque et /ou ses filiales pourraient enregistrer suite à des fluctuations défavorables des taux de change. Il provient essentiellement des positions de change étranger maintenues par la Banque pour soutenir l'offre de produits et services en devises autres qu'en dollars canadiens, des activités d'arbitrage et, dans une moindre mesure, du non-appariement en devises des éléments d'actif et de passif inscrits ou non au bilan, ainsi que de la non concordance des entrées et sorties de fonds en devises.

Le **risque sur actions** correspond aux pertes financières que la Banque et /ou ses filiales pourraient enregistrer suite à des fluctuations défavorables du cours de certaines actions ou du marché boursier en général.

POLITIQUES ET NORMES

La Banque accorde une place fondamentale à la gestion efficace du risque de marché dont l'objectif premier est l'optimisation de la relation rendement / risque à l'intérieur de limites préalablement définies tenant compte du degré de risque que la Banque et ses filiales sont disposées à assumer.

La Banque s'est ainsi dotée de politiques et de plafonds en fonction desquels elle surveille et limite l'exposition au risque de marché découlant de ses activités de négociation, de placement et de gestion de l'actif et du passif. Les politiques et les limites établies reflètent la ligne de conduite de la Banque et de ses filiales en matière de gestion des différents risques associés aux activités de trésorerie. Les politiques et limites sont approuvées par le comité de direction et par le comité de gestion des risques du conseil d'administration au moins sur une base annuelle, en vue de s'assurer de leur conformité aux principes, objectifs et stratégies de gestion retenus.

Des rapports détaillés sur le niveau de risque et sur la surveillance des limites sont produits sur une base quotidienne et présentés :

- quotidiennement aux gestionnaires de portefeuilles et de risques;
- trimestriellement au comité de direction et au comité de gestion des risques du conseil d'administration.

MÉTHODES D'ÉVALUATION ET D'ENCADREMENT DES RISQUES DE MARCHÉ (TAUX D'INTÉRÊT, CHANGE ÉTRANGER ET ACTIONS)

L'évaluation des risques de marché à la Banque repose sur la combinaison de deux groupes de mesures :

- la valeur à risque (VAR) et la mise en application de scénarios-chocs ; et
- des limites dites « nominales » et diverses autres mesures de sensibilité qui permettent d'encadrer les risques qui ne seraient pas saisis par les mesures de VAR et de scénarios-chocs.

ACTIVITÉS DE NÉGOCIATION

Les activités de négociation sont axées sur les besoins de la Banque et de ses clients. Les risques de marché associés aux activités de négociation découlent des activités pour lesquelles la Banque agit à titre de principal ou d'agent pour ses clients. Ces activités sont menées principalement par la filiale Valeurs Mobilières Banque Laurentienne et, dans une moindre mesure, par la Trésorerie de la Banque.

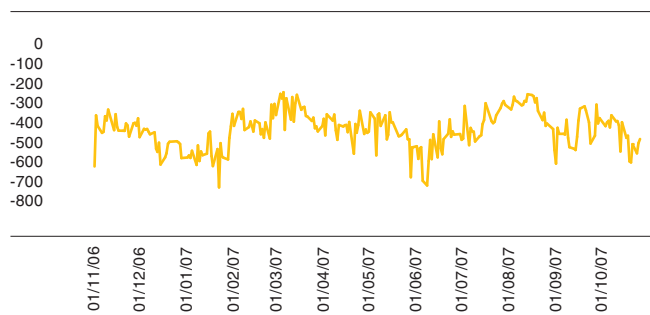
LA VALEUR À RISQUE

La Banque a adopté une structure de gestion et de suivi des risques de marché qui inclut le recours à la méthodologie VAR pour l'ensemble de ses portefeuilles de négociation. La valeur à risque correspond à la perte maximale que la Banque pourrait enregistrer sur une période d'une journée, avec un niveau de confiance de 99 %. Par conséquent, les chances que les pertes réelles encourues soient plus élevées que la VAR sont de l'ordre de 1 %. La méthode retenue pour le calcul de la VAR est celle des simulations historiques qui prend implicitement en compte les corrélations entre les différents facteurs de risques.

Une valeur à risque globale est calculée pour l'ensemble des activités des marchés financiers. Des valeurs à risque sont également calculées pour certains portefeuilles. Ces valeurs à risque sont comparées sur une base journalière aux limites approuvées. Parallèlement aux calculs de valeurs à risque, les impacts en termes de profits et pertes de scénarios chocs sont estimés pour la majorité des portefeuilles.

Évolution journalière de la VAR du portefeuille de négociation sur les 12 derniers mois

(en milliers de \$ canadiens)



ACTIVITÉS DE GESTION DE L'ACTIF ET DU PASSIF

Les activités de gestion de l'actif et du passif visent à contrôler le risque structurel de taux d'intérêt qui correspond à l'impact potentiel défavorable des fluctuations des taux d'intérêt sur les revenus et la valeur économique de la Banque. Ce risque est dû principalement aux différences entre les dates d'échéance ou les dates de réévaluation des éléments du bilan et hors bilan, ainsi qu'aux options imbriquées dans certains produits bancaires, notamment les clauses de remboursement anticipé des prêts, de rachat des dépôts et les engagements hypothécaires. La gestion du risque structurel nécessite le suivi rigoureux de quatre groupes de portefeuilles distincts :

- les opérations bancaires de la clientèle de la Banque, qui sont affectées par les choix des clients, les produits offerts et les politiques de tarification selon les termes ;
- les activités de placement constituées de titres négociables et de financement institutionnel ;
- les activités de négociation de titres, qui sont évaluées chaque jour à leur juste valeur marchande selon l'évolution des taux ; et
- un portefeuille de couverture qui permet à la Banque de contenir le risque global lié aux taux d'intérêt à l'intérieur des limites strictes de balises internes.

La gestion dynamique et bien contrôlée du risque structurel vise la maximisation de la rentabilité de la Banque et la préservation de la valeur économique des capitaux propres. Afin d'atteindre ces objectifs, divers instruments de trésorerie et instruments dérivés, dont principalement les swaps de taux d'intérêt, les contrats à terme normalisés et les options, sont utilisés pour modifier les caractéristiques de taux d'intérêt des instruments sous-jacents au bilan et pour couvrir le risque inhérent aux options imbriquées dans les produits de prêts et de dépôts.

Le risque structurel est géré globalement par la Trésorerie corporative et surveillé par le comité de gestion de l'actif et du passif, conformément à la politique de gestion des risques structurels approuvée par le comité de direction et par le comité de gestion des risques du conseil d'administration. Cette politique définit des plafonds relatifs à l'appréciation du risque lié au revenu d'intérêt et du risque de valeur économique. Ces plafonds de risque sont calculés en simulant l'impact d'un mouvement parallèle immédiat et soutenu de 100 points de base des taux pour toutes les échéances.

Le risque lié au revenu d'intérêt mesure l'incidence défavorable sur le revenu net d'intérêt des fluctuations des taux d'intérêt au cours des 12 prochains mois. Le risque lié à la valeur économique mesure l'incidence défavorable nette sur la valeur actualisée de l'actif et du passif figurant au bilan et hors bilan.

Les positions des portefeuilles sont revues périodiquement par le comité de gestion de l'actif et du passif, qui a la responsabilité de surveiller le positionnement de la Banque en regard des mouvements anticipés des taux d'intérêt et de recommander la couverture de tout risque de taux non désiré ou imprévu. De plus, des rapports de suivi des limites sont présentés périodiquement au comité de direction et au comité de gestion des risques du conseil d'administration.

Dans le cadre d'une saine gestion du risque structurel, un relevé des écarts de retarification est produit périodiquement. Ce relevé sert ensuite de base à des analyses de simulation de l'impact de divers scénarios de taux sur le revenu net d'intérêt et l'avoir des actionnaires ordinaires. L'un des exercices de simulation consiste à soumettre le bilan de la Banque à un mouvement à la hausse soudain et soutenu de 1 % des taux d'intérêt. Au 31 octobre 2007, une telle majoration aurait ainsi entraîné une baisse d'environ 4,0 millions \$ du revenu net avant impôts sur les 12 mois suivants et aurait eu des retombées négatives de 29,1 millions \$ sur la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Ces résultats reflètent une gestion qui vise à bénéficier des mouvements des taux d'intérêt à court et à long terme, tout en maintenant la sensibilité à ces fluctuations bien en deçà des plafonds fixés. La position de la Banque en matière de sensibilité aux taux d'intérêt au 31 octobre 2007 est présentée à la note 23 des états financiers consolidés.

GESTION DU RISQUE OPÉRATIONNEL

Le risque opérationnel est inhérent aux activités des institutions financières. Il résulte d'une inadéquation ou d'une défaillance attribuable à des procédures, à des personnes, à des systèmes internes ou à des événements extérieurs. Bien qu'il ne puisse être éliminé, sa gestion est intégrée dans les processus décisionnels des administrateurs de la Banque, des membres de la haute direction, ainsi que des gestionnaires.

La politique de gestion du risque opérationnel, revue annuellement par le comité de gestion des risques du conseil d'administration, décrit le Cadre de gestion du risque opérationnel et définit les rôles et responsabilités des divers intervenants. Le comité de gestion du risque opérationnel, relevant du comité de direction, représente l'un des éléments de base de la structure de gouvernance du risque opérationnel. Par contre, il incombe aux gestionnaires des lignes d'affaires et des filiales de gérer proactivement le risque opérationnel inhérent à leurs opérations quotidiennes. Le groupe de gestion du risque opérationnel doit, pour sa part, encadrer le processus de gestion du risque opérationnel. La vérification interne de la Banque contribue à ce processus en communiquant les conclusions de ses mandats de vérification au groupe de gestion du risque opérationnel, ainsi qu'aux comités de gestion des risques et de vérification du conseil d'administration de la Banque.

Le processus de gestion du risque opérationnel dont s'est dotée la Banque comprend les étapes suivantes :

L'ADOPTION DE POLITIQUES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Cadre de gestion du risque opérationnel inclut les politiques suivantes : la politique de gestion du risque opérationnel, la politique de gestion du risque d'impartition, la politique de gestion du risque de la sécurité de l'information, et la politique de gestion du risque de responsabilité professionnelle.

LA CUEILLETTE DES DONNÉES DE PERTES OPÉRATIONNELLES

Les données concernant les pertes opérationnelles sont centralisées au sein du groupe de gestion du risque opérationnel.

L'IDENTIFICATION DES RISQUES OPÉRATIONNELS

Les gestionnaires doivent identifier les risques découlant de leurs activités, y compris les risques reliés à de nouveaux produits, de nouvelles activités ou de nouvelles façons de faire.

L'ÉVALUATION DES RISQUES OPÉRATIONNELS

Toutes les activités de la Banque sont regroupées à l'intérieur de grands processus. Lors de tout changement important à ces processus ou pour un nouveau processus, les gestionnaires doivent procéder à une évaluation visant à déterminer la cote de risque attribuable à chacun de leurs processus. Au besoin, des plans d'actions sont produits pour atténuer les risques décelés.

LA GESTION DU RISQUE OPÉRATIONNEL

La gestion du risque opérationnel signifie notamment de prendre la décision d'accepter, de contrôler, d'éviter ou de transférer certains risques et de mettre en place des procédures et mesures de contrôle appropriées. La Banque utilise plusieurs moyens visant à minimiser ou transférer ses risques, notamment par la participation à un programme d'assurances corporatives, et par l'élaboration d'un plan global et intégré de continuité des affaires. Notons qu'en 2007, un plan de préparation à une éventuelle pandémie a été intégré au plan de continuité. Par ailleurs, un comité de prévention de la fraude composé des responsables de sécurité et de représentants des lignes d'affaires se réunit périodiquement afin d'analyser les tendances en matière de fraudes, ainsi que pour trouver des moyens d'améliorer constamment nos méthodes et outils de prévention de la fraude.

LA PRODUCTION DE RAPPORTS SUR LE RISQUE OPÉRATIONNEL

Le groupe de gestion du risque opérationnel produit des rapports qui sont adressés aux gestionnaires, aux membres de la haute direction et aux administrateurs. Ils comportent notamment les informations sur les pertes opérationnelles par catégorie de risques et par grande ligne d'affaires.

RISQUE LIÉ À LA GESTION DU CAPITAL

Le risque lié à la gestion du capital correspond à l'incidence éventuelle défavorable pour la Banque de ne pas maintenir un capital adéquat pour soutenir ses opérations.

Le capital de la Banque se compose des actions ordinaires, des bénéfiques non répartis, du surplus d'apport, des actions privilégiées, des débentures subordonnées et, dans une certaine mesure, du cumul des autres éléments du résultat étendu. Le capital est un facteur important pour évaluer le niveau de sécurité et de solidité de la Banque par rapport à l'ensemble des risques liés à ses activités. La gestion serrée du capital contribue à sa rentabilité puisque celui-ci est alloué aux secteurs clés pour lesquels on a défini des objectifs et des critères de rentabilité précis.

La Banque vise à conserver un niveau optimal de capital qui puisse soutenir ses activités tout en générant pour ses actionnaires un rendement concurrentiel et intéressant, compte tenu des normes de l'industrie et de son profil de risque. Elle a pour politique de maintenir ses ratios de capital statutaire conforme aux règles définies par le Bureau du surintendant des institutions financières du Canada (BSIF) et aux objectifs que la Banque s'est fixés.

Un plan de capital préparé annuellement précise les ratios de capital visés en tenant compte des niveaux prévus de l'actif pondéré par le risque et des initiatives prévues en matière de gestion du capital. Des rapports de suivi des ratios de capital statutaire sont présentés trimestriellement au comité de gestion de l'actif et du passif, ainsi qu'au comité de gestion des risques du conseil d'administration.

NOUVEL ACCORD DE BÂLE

Le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire a élaboré un nouvel accord (Bâle II) qui est entré en vigueur le 1^{er} novembre 2007. Cet accord repose sur trois piliers plutôt qu'un seul, à savoir les exigences minimales de fonds propres, un cadre de surveillance prudentielle et la divulgation financière. Bâle II tient compte davantage des risques réels et permet le choix entre trois méthodes d'évaluation des risques de crédit et opérationnel. La Banque a opté pour l'utilisation de la méthode standard pour le risque de crédit et la méthode de l'indicateur de base pour le risque opérationnel.

GESTION DU RISQUE D'ILLIQUIDITÉ ET DE FINANCEMENT

Le risque d'illiquidité représente l'éventualité que la Banque ne soit pas en mesure de réunir, au moment approprié et à des conditions raisonnables, les fonds nécessaires pour respecter ses obligations financières.

Le risque d'illiquidité est géré globalement par la Trésorerie corporative et surveillé par le comité de gestion de l'actif et du passif, conformément aux politiques des liquidités et du financement et de gestion du nantissement. Le but principal de ces politiques est d'assurer que la Banque dispose en permanence des liquidités suffisantes pour respecter ses obligations financières actuelles et futures, tant dans des conditions normales que dans des circonstances exceptionnelles.

La Banque effectue un suivi quotidien de ses liquidités et veille à ce que les mesures des indicateurs de liquidité soient conformes aux limites établies dans ses politiques de gestion. Une attention particulière est accordée aux échéances des dépôts et des prêts ainsi qu'aux disponibilités et aux exigibilités de fonds lors de la planification du financement. La Banque maintient une réserve prudente d'actifs liquides non grevés qui sont immédiatement disponibles pour parer à toute éventualité. Elle définit ses besoins de liquidité par des scénarios évaluant des horizons de survie qui mesurent la durée au cours de laquelle ses actifs liquides peuvent couvrir le retrait de financement de gros et de dépôts.

La Banque veille à constituer un volume stable de dépôts de base en provenance des particuliers et des courtiers de dépôts, ainsi qu'à s'assurer de la diversification de ses sources de financement. Les stratégies de financement incluent aussi la titrisation de prêts et le recours au marché des capitaux, par l'émission de capitaux propres ou de titres de dette.

Un plan d'urgence en matière de liquidités et de financement prévoit des mesures pour assurer que la Banque puisse s'acquitter de ses obligations dans l'éventualité d'une situation de pression sur les liquidités.

GESTION DU RISQUE RÉGLEMENTAIRE

Le risque réglementaire découle du risque lié au défaut par la Banque de se conformer aux lois, règles, règlements, pratiques établies ou normes déontologiques en vigueur. La politique en matière de conformité décrit le programme de conformité et définit les rôles et responsabilités des divers intervenants. Le programme de conformité inclut l'ensemble des exigences réglementaires qui ont un impact jugé important sur les activités de la Banque et qui sont contenues dans les programmes sectoriels de conformité, ainsi que les mandats, échéanciers et rapports de conformité. Les rapports de conformité sont présentés au Président et chef de la direction, au comité de direction, puis au comité de vérification du conseil d'administration.

GESTION DU RISQUE D'ASSURANCE CRÉDIT

Le risque d'assurance correspond au risque de pertes susceptibles de se produire lorsque les hypothèses liées à un produit d'assurance et à l'établissement des primes diffèrent des résultats réels.

Le risque d'assurance est géré dans le cadre d'un programme auquel participent des représentants de la Banque et des experts dans le domaine des assurances.

GESTION DU RISQUE ENVIRONNEMENTAL

Le risque environnemental correspond au risque de pertes financières de devoir remettre en un état environnemental sain les actifs de la Banque ou ceux repris de nos clients.

Le risque environnemental relié aux activités de financement est géré à l'intérieur du processus d'approbation de prêts. En ce qui concerne le risque lié aux actifs de la Banque, il incombe principalement au secteur Gestion immobilière.

GESTION DU RISQUE DE RÉPUTATION

Le risque de réputation correspond au risque qu'une décision, un événement ou une série d'événements touchant la Banque de façon directe ou indirecte, affecte éventuellement l'image qu'ont les actionnaires, les clients, les employés, le grand public ou toutes autres parties prenantes de la Banque et que cela ait un impact négatif sur ses revenus, ses opérations et dans une certaine mesure sur la valeur de la Banque.

Souvent issu d'une gestion inadéquate des autres risques, le risque de réputation peut être associé à la quasi-totalité des activités d'une institution financière, même quand les opérations sont, du point de vue technique, conformes aux exigences juridiques, comptables et réglementaires. La réputation est un bien essentiel pour assurer le développement de l'entreprise, maintenir le lien de confiance avec les clients et le grand public et optimiser la valeur pour les actionnaires, et par conséquent un atout important du point de vue stratégique.

Soucieux de protéger la Banque contre toute atteinte possible à sa réputation, le comité de direction encadre et supervise la gestion du risque de réputation grâce à une politique spécifique à cet effet. D'autres politiques et comités le soutiennent aussi dans la gestion des menaces potentielles pouvant avoir un impact direct ou indirect sur la réputation.

Contrôles et procédures à l'égard de l'information financière

Afin de s'assurer que les états financiers consolidés et le Rapport de gestion donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Banque et de ses résultats d'exploitation, la direction a la responsabilité d'établir et de maintenir des contrôles et des procédures de communication de l'information, ainsi qu'un contrôle interne à l'égard de l'information financière.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION

Les contrôles et procédures de communication de l'information sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que toute l'information pertinente est recueillie et présentée à la haute direction qui assure une communication appropriée de cette information. Une politique de divulgation de l'information encadre ce processus de divulgation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires ainsi que dans les autres rapports déposés ou transmis en vertu de la législation en valeurs mobilières. Le comité de divulgation s'assure de la conformité à cette politique. À ce titre, les membres de ce comité révisent les principaux documents déposés auprès des organismes de réglementation et voient à ce que les informations importantes relatives aux opérations sont communiquées en temps opportun.

Le président et chef de la direction et le premier vice-président exécutif et chef de la direction financière de la Banque ont évalué que les contrôles et procédures de communication de l'information, au 31 octobre 2007, sont efficaces et fournissent une assurance raisonnable de l'intégralité et de la fiabilité de l'information financière.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Au cours de l'exercice financier 2007, la direction de la Banque a procédé à l'évaluation de la conception du contrôle interne à

l'égard de l'information financière devant mener à l'attestation réglementaire des documents annuels. L'équipe de projet dédiée au processus d'attestation financière a documenté et évalué la conception des contrôles internes afin de fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Ces travaux ont permis au président et chef de la direction et au premier vice-président exécutif et chef de la direction financière d'attester que la conception du contrôle interne à l'égard de l'information financière est adéquate.

CHANGEMENTS AU CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Au cours de l'exercice financier terminé le 31 octobre 2007, aucune modification du contrôle interne à l'égard de l'information financière n'a eu une incidence importante ou n'est raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Principales conventions et estimations comptables critiques

Les principales conventions comptables utilisées par la Banque sont présentées aux notes 2 et 3 des états financiers consolidés. Certaines conventions comptables sont critiques, dans la mesure où elles réfèrent à des montants importants présentés aux états financiers consolidés et exigent que la direction formule des estimations qui, en soi, impliquent des incertitudes. Toute modification à ces estimations pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Banque. Les conventions comptables critiques qui exigent de la direction qu'elle pose des jugements et formule des estimations sont décrites ci-dessous.

PROVISIONS CUMULATIVES POUR PERTES SUR PRÊTS

Les provisions pour pertes sur prêts reflètent l'estimation par la direction des pertes liées aux portefeuilles de prêts. La direction revoit régulièrement la qualité de crédit des portefeuilles afin de s'assurer de la suffisance des provisions pour pertes sur prêts. Les provisions dépendent notamment de l'évaluation relative aux montants et aux dates de flux de trésorerie futurs, de la juste valeur des garanties et des coûts de réalisation, ainsi que de l'interprétation de l'impact des conditions économiques et de marché.

Compte tenu de l'importance des montants et des incertitudes qui leur sont associés, l'utilisation d'estimations et d'hypothèses différentes de celles retenues dans la détermination des provisions cumulatives pour pertes sur prêts pourrait se traduire par des niveaux de provisions sensiblement différents. Des changements dans les circonstances peuvent faire en sorte que de futures évaluations du risque de crédit diffèrent de manière

significative des évaluations courantes, et qu'une augmentation ou une réduction des provisions cumulatives pour pertes sur prêts s'avère nécessaire.

Conséquemment, ces changements pourraient avoir une incidence importante sur la provision pour pertes sur prêts à l'état consolidé des résultats de l'exercice financier. Une description détaillée de la méthode utilisée pour établir la provision pour pertes sur prêts se retrouve à la note 3 des états financiers consolidés et à la rubrique Gestion du risque de crédit, à la page 45 du présent Rapport de gestion.

La direction a développé un modèle d'évaluation de la provision générale basé sur l'historique de pertes des différents portefeuilles. Ce modèle valide la provision de 65,3 millions \$ au 31 octobre 2007. D'autres hypothèses et paramètres auraient pu générer des évaluations différentes.

Cette estimation comptable critique touche tous les secteurs d'activité, à l'exception du secteur Valeurs mobilières Banque Laurentienne.

ÉCARTS D'ACQUISITION, AUTRES ACTIFS INCORPORELS ET AUTRES ACTIFS

ÉCARTS D'ACQUISITION

Les écarts d'acquisition sont soumis, au moins annuellement, à un test de dépréciation basé sur leur juste valeur. Au 31 octobre 2007, le solde des écarts d'acquisition s'élève à 53,8 millions \$ et ce montant est entièrement attribué au secteur Services financiers aux particuliers.

Le test de dépréciation compare initialement la juste valeur de l'unité d'exploitation à laquelle se rattache l'écart d'acquisition, à sa valeur comptable. La direction de la Banque utilise principalement la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie pour évaluer la juste valeur de ses unités d'exploitation. Cette évaluation repose sur un certain nombre d'estimations importantes, dont notamment les taux de croissance projetés pour le bénéfice net, les flux de trésorerie futurs, le nombre d'années utilisées aux fins du modèle des flux de trésorerie et le taux d'actualisation pour les flux de trésorerie futurs. La direction croit que toutes les estimations sont raisonnables et conformes aux objectifs financiers de la Banque. Elles reflètent les meilleures estimations de la direction mais comportent toutefois des incertitudes inhérentes, hors de son contrôle.

Toute modification apportée à l'une ou l'autre des estimations utilisées pourrait avoir une incidence importante sur le calcul de la juste valeur et sur la charge pour perte de valeur qui en résulterait. Par conséquent, la direction ne peut raisonnablement quantifier l'incidence qu'aurait eue l'utilisation d'hypothèses différentes sur la performance financière globale de la Banque. De plus, il est impossible de prévoir si un événement qui déclenche une dépréciation surviendra, ni quand il surviendra, ni comment il se répercutera sur les valeurs de l'actif présentées par la Banque.

Aucune charge pour perte de valeur n'a été comptabilisée en 2007 et en 2006. Le montant des pertes de valeur, le cas échéant, serait présenté dans les frais autres que d'intérêt du secteur Services financiers aux particuliers, à la rubrique Autres.

Pour plus de renseignements sur les écarts d'acquisition, se reporter à la note 10 afférente aux états financiers consolidés.

AUTRES ACTIFS INCORPORELS ET AUTRES ACTIFS

La direction soumet également ses autres actifs incorporels dont la durée de vie est définie au test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. En effectuant ce test, la direction évalue les flux de trésorerie futurs qu'elle prévoit tirer des actifs et de leur cession éventuelle. Une baisse de valeur est constatée lorsque la somme des flux de trésorerie futurs prévus non actualisés est inférieure à la valeur comptable de l'actif. Aucune charge pour perte de valeur significative n'a été comptabilisée en 2007 et en 2006.

Par ailleurs, la direction revoit périodiquement la valeur des autres actifs de la Banque, tels que les immobilisations corporelles et les autres frais différés, afin d'identifier des baisses de valeur potentielles, ainsi que pour valider les périodes d'amortissement afférentes. L'utilisation d'estimations et d'hypothèses différentes de celles retenues pourrait influencer sur les résultats de manière importante.

ÉVALUATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La direction comptabilise à leur juste valeur la plupart de ses instruments financiers, incluant les instruments financiers dérivés. La variation de la juste valeur des titres du portefeuille de négociation, des engagements afférents à des valeurs vendues à découvert et des instruments financiers dérivés qui ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture, est généralement constatée aux résultats à la rubrique Autres revenus. La juste valeur correspond au montant auquel un instrument financier pourrait être échangé par des parties compétentes agissant en toute liberté dans une opération de pleine concurrence, dans le cours normal des affaires. La juste valeur est basée sur les cours du marché lorsqu'ils sont disponibles. Lorsqu'il n'existe pas de cours, la direction utilise habituellement des modèles d'évaluation basés sur la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs. Ceux-ci sont calculés selon les meilleures estimations de la direction quant aux hypothèses clés, aux courbes de rendement et aux facteurs de volatilité.

Étant donné l'importance du jugement dans l'établissement du calcul pour l'estimation de certaines justes valeurs, celles-ci peuvent ne pas être représentatives de la valeur de réalisation nette. Cette estimation comptable critique touche tous les secteurs d'activité. Des renseignements supplémentaires sur l'établissement de la juste valeur sont présentés à la note 23 des états financiers consolidés. De l'information additionnelle est également présentée à la page 25 du présent Rapport de gestion relativement à l'effet de la crise des liquidités et du crédit ayant affectée les marchés financiers depuis la fin de juillet 2007.

AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

L'évaluation des avantages sociaux futurs des employés, pour les régimes à prestations déterminées et pour d'autres avantages postérieurs à l'emploi, est basée sur un certain nombre d'hypothèses, telles que les taux d'actualisation, les rendements prévus des actifs, la croissance de la rémunération future, le taux tendanciel du coût des soins de santé, le taux de roulement du

personnel et l'âge de départ à la retraite. Ces hypothèses sont passées en revue chaque année conformément aux pratiques actuarielles reconnues et sont approuvées par la direction.

Le taux d'actualisation servant à établir les coûts constatés et les obligations au titre des régimes de retraite et des autres avantages sociaux futurs reflètent les rendements du marché, à la date d'évaluation, de titres d'emprunt de grande qualité dont les flux de trésorerie correspondent aux paiements prévus des prestations. Le taux de rendement prévu des actifs des régimes correspond au rendement prévu de différentes catégories d'actifs, pondéré selon la répartition du portefeuille au cours de l'exercice financier. Le rendement à long terme futur prévu de chaque catégorie d'actifs est pris en compte d'après le taux d'inflation futur prévu et les rendements réels de titres à revenu fixe et d'actions. D'autres hypothèses sont fondées sur les résultats réels des régimes et les estimations les plus probables de la direction.

Conformément aux PCGR du Canada, les résultats réels qui diffèrent des résultats attendus en fonction des hypothèses retenues sont cumulés et amortis sur les périodes futures et, par conséquent, influent sur les coûts constatés et les obligations comptabilisées pour ces périodes. Au 31 octobre 2007, le montant net des pertes actuarielles non amorties s'élevait à 70,3 millions \$ (98,1 millions \$ en 2006) quant aux régimes de retraite et de 15,5 millions \$ (15,8 millions \$ en 2006) pour les autres avantages sociaux.

Les taux d'actualisation étaient de 5,75 % au 31 octobre 2007 et 5,35 % au 31 octobre 2006. Le taux de rendement prévu à long terme des actifs des régimes était de 7,25 % pour les exercices financiers terminés les 31 octobre 2007 et 2006. Le taux tendanciel de croissance annuelle estimé du coût des soins de santé couverts par participant a été fixé à 9,4 % en 2007 (10 % en 2006). Selon l'hypothèse retenue, ce taux devrait diminuer progressivement pour atteindre 4 % en 2016 et demeurer à ce niveau par la suite.

Compte tenu de l'importance des obligations au titre des prestations constituées et des éléments d'actifs des régimes, des modifications aux hypothèses pourraient avoir une incidence importante sur l'actif (passif) au titre des prestations constituées, ainsi que sur les coûts relatifs aux régimes de retraite et aux autres avantages sociaux futurs. Le tableau 26 présente une approximation de l'incidence, sur l'obligation au titre des prestations constituées et la charge de retraite afférente pour 2007, d'une augmentation ou d'une diminution de 0,25 % dans les principales hypothèses.

Tableau 26
Analyse de sensibilité
(en millions de dollars)

	Effet possible d'une variation de 0,25 %	
	Obligation	Coût
Taux d'actualisation	12,6 \$	1,5 \$
Taux de rendement prévu à long terme des actifs des régimes	s.o.	0,7 \$

L'analyse de sensibilité présentée dans ce tableau doit être utilisée avec prudence, étant donné que les effets sont hypothétiques et que les variations de chacune des principales hypothèses peuvent ne pas être linéaires.

Cette estimation comptable critique touche tous les secteurs d'activité. Pour des renseignements supplémentaires sur les régimes de retraite et les autres avantages sociaux futurs de la Banque, consulter la note 17 afférente aux états financiers consolidés.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Les actifs d'impôts futurs reflètent l'évaluation, par la direction, de la valeur des reports prospectifs de pertes, des reports d'impôt minimum et d'autres écarts temporaires. La détermination de la valeur des actifs est basée sur des hypothèses liées aux résultats d'opération d'exercices financiers futurs, au calendrier d'application de la résorption des écarts temporaires et aux taux d'imposition en vigueur à la date de résorption des écarts, lesquels sont susceptibles d'évoluer en fonction des politiques fiscales des gouvernements. De plus, la direction doit évaluer s'il est plus probable qu'improbable que les actifs d'impôts futurs seront réalisés avant leur expiration et, selon tous les éléments de preuve dont elle dispose, s'il est nécessaire de constituer une provision pour moins-value à l'égard d'une partie ou de la totalité des actifs d'impôts futurs. L'utilisation d'autres hypothèses pourrait se traduire par des charges d'impôts sur les bénéfices sensiblement différentes.

Cette estimation comptable critique touche tous les secteurs d'activité. Pour des informations supplémentaires concernant la charge d'impôts, consulter la note 18 aux états financiers consolidés.

TITRISATION

La titrisation est un processus par lequel des actifs financiers, essentiellement des prêts hypothécaires en ce qui concerne la Banque, sont transformés en titres négociables et vendus à des investisseurs. Lorsque la Banque abandonne le contrôle sur les créances cédées et que la contrepartie reçue ne se limite pas à des droits de bénéficiaire sur ces actifs, la transaction est comptabilisée comme une vente.

La détermination du gain initial, dans ces circonstances, dépend de la valeur attribuée à certains droits conservés. Compte tenu qu'il n'y a pas de marché pour ce type de droits, la direction doit établir leur valeur en se fondant sur la valeur actualisée de flux de trésorerie estimatifs. La direction doit donc avoir recours à des estimations et à des hypothèses concernant notamment les pertes sur créances prévues, le taux de remboursement anticipé, le taux d'actualisation et d'autres facteurs qui influent sur la valeur des droits conservés. De même, la valeur des droits conservés doit être réévaluée périodiquement par la suite. L'utilisation d'estimations et d'hypothèses différentes pourrait avoir une incidence importante sur les résultats.

La note 8 des états financiers consolidés, présente une analyse de sensibilité de la juste valeur actuelle des droits conservés à des changements défavorables immédiats de 10 % et 20 % dans les hypothèses clés. La section sur les arrangements hors bilan, à la page 40 du présent Rapport de gestion fournit également de plus amples informations sur ces transactions.

Le solde des droits conservés des prêts hypothécaires titrisés s'élevait à 57 millions \$ au 31 octobre 2007.

Cette estimation comptable critique touche principalement le secteur Autres.

Incidence de l'adoption des normes comptables portant sur les instruments financiers en 2007

Le 1^{er} novembre 2006, la Banque a adopté prospectivement les normes comptables intitulées Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation (3855), Instruments financiers–informations à fournir et présentation (3861), Couvertures (3865) et Résultat étendu (1530). Ces nouvelles normes sont venues améliorer l'information financière relative aux instruments financiers et modifier certains aspects relatifs à la comptabilité de couverture. Compte tenu de la nature des opérations de la Banque, l'application de ces normes a eu une incidence importante sur les états financiers et sur certains processus et systèmes d'information. Ces modifications visaient également à harmoniser les normes canadiennes aux PCGR américains et aux Normes internationales d'information financière (IFRS). L'incidence de l'adoption des nouvelles normes pour la Banque est présentée en détail à la note 4 des états financiers consolidés.

L'adoption de ces chapitres a eu pour principales conséquences :

- De préciser la comptabilisation et l'évaluation des instruments financiers, notamment le classement des valeurs mobilières dans de nouvelles catégories d'actifs financiers et leur base d'évaluation;

- De modifier l'application de la comptabilité de couverture et l'information à fournir lorsqu'elle est appliquée;
- D'introduire de nouvelles règles concernant certains gains et pertes qui doivent être cumulés temporairement hors du résultat net.

L'effet initial de l'adoption des nouvelles normes sur l'avoir des actionnaires de la Banque est toutefois demeuré relativement peu important.

Modifications de conventions comptables à venir

INSTRUMENTS FINANCIERS

Le 1^{er} décembre 2006, l'ICCA a publié trois nouvelles normes comptables : le chapitre 1535, Informations à fournir concernant le capital, le chapitre 3862, Instruments financiers–informations à fournir, et le chapitre 3863, Instruments financiers–présentation. La Banque appliquera ces nouvelles normes à compter du 1^{er} novembre 2007.

Le chapitre 1535 détaille les informations à fournir relativement (i) aux objectifs, politiques et procédures de gestion du capital, (ii) à certaines données quantitatives sur les éléments inclus dans la gestion du capital, (iii) à la conformité aux exigences réglementaires relatives au capital et les conséquences de défaut à ces exigences.

Les chapitres 3862 et 3863 détaillent l'ensemble des obligations d'information et des règles de présentation applicables aux instruments financiers, remplaçant le chapitre 3861, Instruments financiers–informations à fournir et présentation. Ces nouvelles normes apportent d'avantage d'informations sur la nature et l'étendue des risques découlant des instruments financiers auxquels la Banque est exposée et la façon dont elle gère ces risques.

NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE

En janvier 2006, le Conseil des normes comptables (CNC) du Canada a dévoilé un plan stratégique qui prévoit, notamment, que les entités ayant l'obligation publique de rendre des comptes devront effectuer un passage vers un ensemble unique de normes de qualité élevée reconnues mondialement, à savoir, les Normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards–IFRS). Selon le plan du CNC, toujours sujet à des modifications, ce nouvel ensemble de normes sera appliqué à compter des exercices ouverts après le 1^{er} janvier 2011. Des informations relativement à la transition et aux incidences anticipées devront être incluses aux états financiers des deux exercices précédents l'adoption.